



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

RAPPORT DE GESTION

Budget Primitif 2022

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du 29 octobre 2021)

A background image showing a close-up of a calculator and financial documents, with the year '2022' prominently displayed in large blue font. The '0' in '2022' is replaced by the CCI logo.

2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI.....	4
1 - Résultats de la CCI en k€	4
2 - Soldes intermédiaires de gestion de la CCI	7
3 - Analyse des ressources et des dépenses.....	8
4 - Fonds de roulement en k€.....	10
5 - Investissements.....	11
Partie II : NORME 4.9 – CUBE	12
Mission A : Appui aux entreprises	13
A01 - Formalités / CFE	14
A02 - Création transmission reprise	15
A03 - Développement international	18
A04 – Innovation numérique.....	19
A05 - Développement durable/environnement.....	22
A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises.....	24
A07 - Développement commercial, financement.....	27
A08 - Information économique.....	29
AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises.....	32
Mission B : Formation/Emploi	34
B01 - Apprentissage	37
B02 - Formation initiale hors apprentissage.....	44
B03 - Formation continue	46
B05 - Découverte – orientation professionnelle	49
Mission C : Appui aux territoires/Gestion d'équipements	52
C01 - Promotion et aménagement du territoire	53
C02 - Quai sablier.....	55
C10 - Autres infrastructures.....	56
Mission D : Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics.....	58
D01 - Mission consultative territoriale	59
Mission E : Fonctions supports et institutionnelles.....	61
Allocation des ressources fiscales en fonction des missions clients de la CCI	62

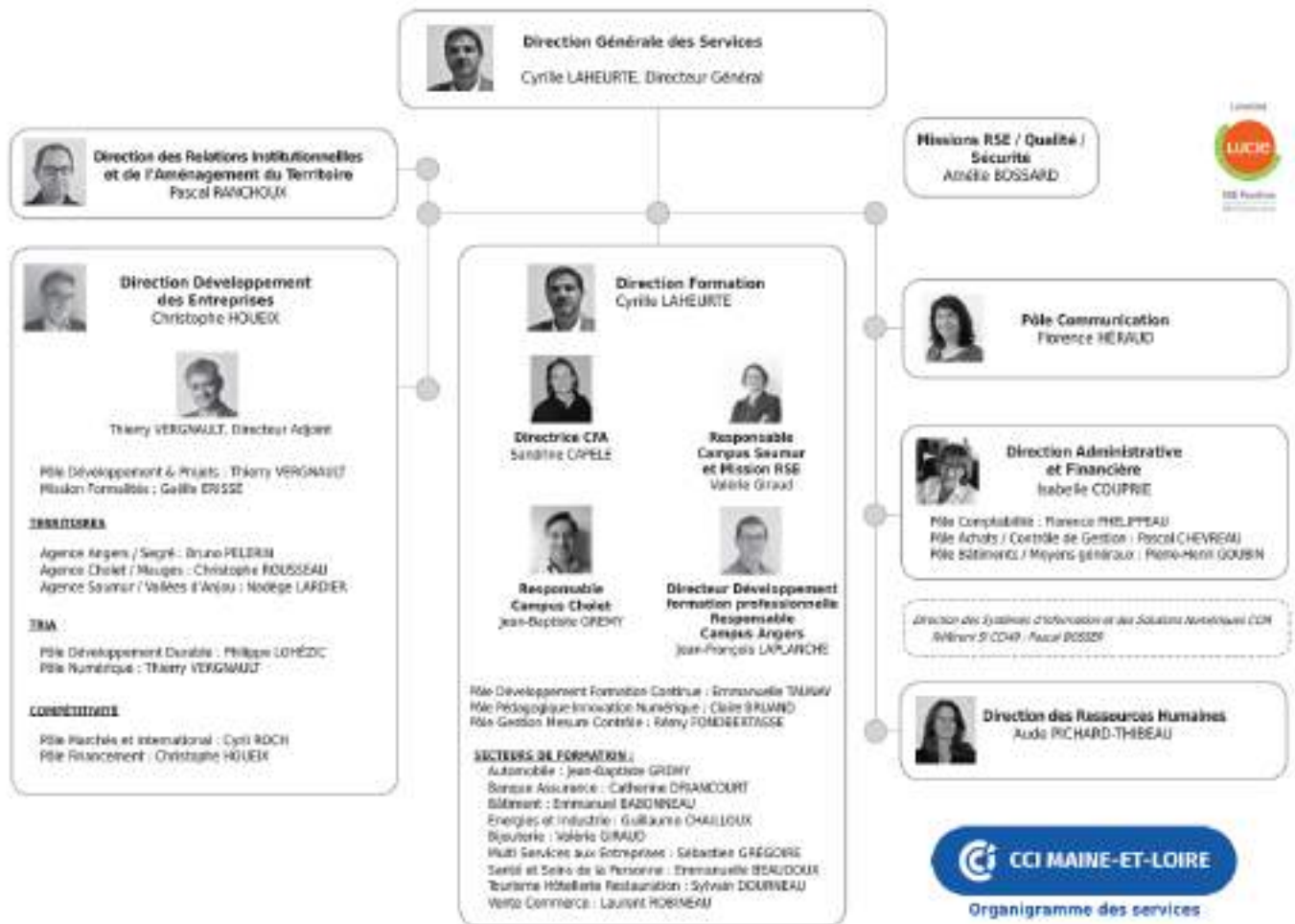
ORGANIGRAMME CCI 49



Membres du bureau mandature 2016-2021



Séminaire mi-mandat 17 juin 2019

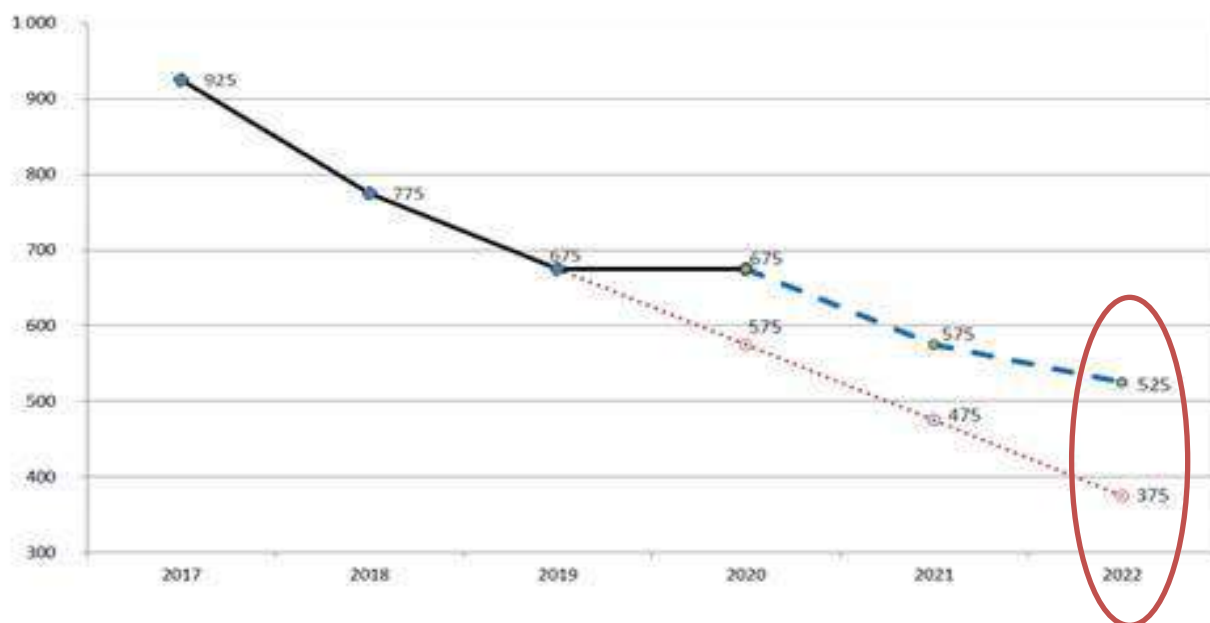


INTRODUCTION

Dans le prolongement du Contrat d'objectifs et de performance signé en avril 2019, l'Etat et le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) ont redéfini en 2020 leurs engagements réciproques et passé un accord sur la trajectoire financière du réseau jusqu'en 2022 et sur ses contreparties en matière d'accompagnement des entreprises.

Au titre de 2022, la baisse du plafond de ressources affectées sera limitée à 50 M€ (après 100 M€ en 2021). Au terme de la période de réforme engagée par l'État, sur ce mandat, **le réseau des CCI aura ainsi consenti un effort global de 400 M€**. L'impact pour la CCI de Maine et Loire est de - 302 K€ sur l'exercice considéré et de - 2 624 K€ sur la période du mandat.

Evolution des plafonds de TCCI entre 2017 et 2020 et prévisions pour 2021 et 2022 (en M€)



- Plafonds de TCCI
- Trajectoire 2019-2022 (-400 M€) envisagée en juillet 2018 par Bruno Le Maire
- - - Trajectoire prévue par le PLF 2021

Le Budget Primitif 2022 établi en fin de mandat, dans la poursuite des orientations stratégiques de ces dernières années, sera actualisé par les élus issus du scrutin du 9 novembre 2021. En effet, une nouvelle feuille de route pour le mandat 2021/2026 sera écrite dans le courant du 1^{er} semestre 2022 et se traduira par un budget rectificatif au plus tard à l'automne 2022.

En toutes hypothèses, le cadre contractuel défini avec l'Etat et les principaux partenaires de la CCI sera bien évidemment tenu. Les équipes demeurent pleinement mobilisées sur ces objectifs en particulier ceux liés au plan #FranceRelance qui engage le réseau dans son ensemble.

L'année 2022 sera marquée également par une accélération des programmes d'investissements de la CCI sur ces différents sites avec une forte restructuration de ses actifs immobiliers. Le plan pluriannuel d'investissement a été adopté en juillet 2021 et doit se poursuivre jusqu'en 2025. Des cessions d'actifs sont programmées pour répondre à ces enjeux.

Une partie significative de ces investissements est fléchée pour accompagner la poursuite du développement de la formation et le renouvellement des offres sur les principaux bassins du département. Ces derniers sont nécessaires pour faire face à la croissance des effectifs enregistrée depuis 3 années mais aussi à la forte concurrence qui existe depuis la réforme de la formation professionnelle. Les partenariats sont également fortement développés. Une belle illustration sera donnée à l'été 2022 avec l'inauguration du nouveau centre de formation de l'UIMM49 sur le campus Pierre Cointreau.



FAISABILITE - UIMM - Site de la CCI Boulevard Albert BLANCHOIN - ANGERS.

Architecte : ATELIER F. ROLLAND & ASSOCIES 53, Rue Toussaint, 49024 ANGERS.

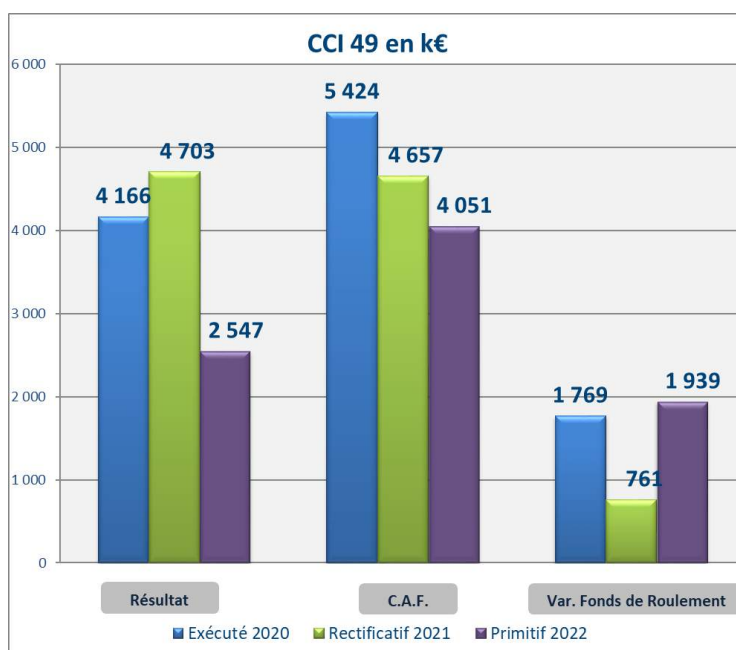
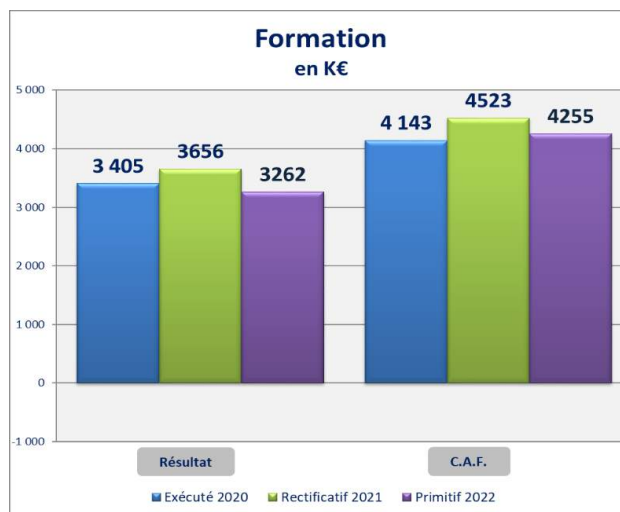
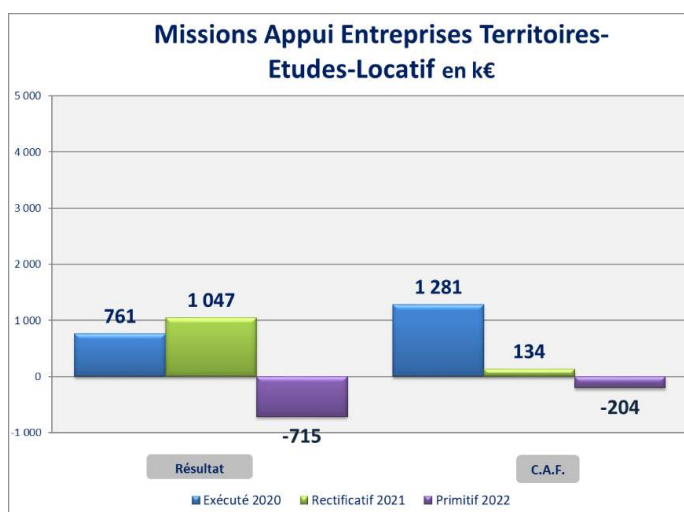
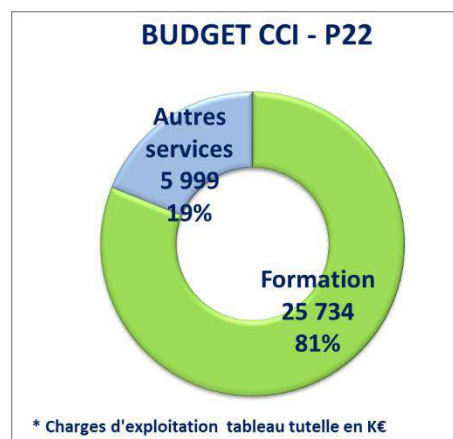
Tel: 02.41.88.15.34
Fax: 02.41.88.55.00

Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI

1 – Résultats de la CCI en K€

La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activité stratégiques :

Les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.



Synthèse budgétaire par secteur d'activité :

FORMATION

- **CFA** : Rentrée 2021/2022 de près de 3 200 apprentis environ (auquel il faudra prévoir un taux de rupture nette de l'ordre de 6% sur la période), une facturation estimée sur la base de coûts minimum France Compétence. Dans le cadre du renouvellement de la politique de programmation des fonds européens pour la période 2021/2027, et face aux incertitudes actuelles, aucune reconduction subvention FSE ou régionale n'est projetée pour ce Primitif 2022 ; même si des sollicitations seront réalisées.

Un bénéfice estimé à 3 255 K€, pour un résultat budgétaire de 2 348 K€.

Sans visibilité à ce stade sur les soutiens financiers des OPCO et/ou de la région, nous devons projeter d'autofinancer la majorité de nos projets d'investissements.

Primitif 2022 - CFA -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022
RESSOURCES D'EXPLOITATION	22 431	24 499	24 781
FRAIS DE PERSONNEL	10 949	11 477	12 092
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	3 350	3 652	3 255

- **La Formation continue et initiale**

Nous avons budgété une reprise totale d'activité pour 2022.

Nous maintenons pour ce budget le transfert des contrats de professionnalisation vers les contrats d'apprentissage.

Primitif 2022 - FORMATION CONTINUE -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022
RESSOURCES D'EXPLOITATION	3 701	3 528	3 564
FRAIS DE PERSONNEL	2 780	2 639	2 657
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	55	4	6

AUTRES SERVICES

- **Missions d'Appui aux entreprises, aux territoires, Etudes et Publications :**

Nous budgétions une reprise d'activité totale sur 2022, nos équipes seront mobilisés pour le déploiement d'opérations dans le cadre du plan de relance national.

A ce stade, nous projetons une gestion des manifestations en mode hydriques qui entrainera des couts d'organisation et de communication supplémentaires.

Primitif 2022 - Missions d'appui aux entreprises, aux territoires et publications -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022
RESSOURCES D'EXPLOITATION	1 575	2 016	2 115
CHARGES EXTERNES EXPLOITATION	1 408	1 609	1 633
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	-3 185	-2 931	-3 053

- **Locations :**

Le départ de locataires courant 2022, nous permet de projeter le réaménagement d'espaces à destination de l'outil de formation et des services d'appui, en prévision de la cession de l'hôtel consulaire de Cholet.

Primitif 2022 - LOCATIONS -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022
RESSOURCES D'EXPLOITATION	789	693	664
CHARGES EXTERNES EXPLOITATION	548	435	426
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	111	130	120

- **Service Général**

Les fonctions supports sont mutualisées et optimisées (DSI, DRH) en s'appuyant de plus en plus sur une dynamique régionale, avec la CCIR et entre CCIT (principalement CCI 49 et 53 en ce qui nous concerne). Cette organisation est d'une part conforme au schéma régionale d'organisation des missions et de la feuille de route stratégique de la CCI des Pays de la Loire et d'autre part assure un bon niveau de performance globale.

Primitif 2022 - SERVICE GENERAL -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022
RESSOURCES D'EXPLOITATION	3 165	3 400	3 391
CHARGES EXTERNES EXPLOITATION	1 141	1 377	1 185
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	-62	929	-400

2 – Soldes intermédiaires de gestion de la CCI

	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022	Ecart P22 / R21		Ecart P22 / E20	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	32 111	33 539	33 611	72	0%	1 500	5%
TFC	3 885	2 908	2 606	-302	-10%	-1 278	-33%
Ressources propres	28 227	30 631	31 005	374	1%	2 778	10%
Ventes de marchandises et autres produits	5 040	5 461	5 962	501	9%	922	18%
Facturation OPCO / Subventions	23 186	25 170	25 043	-127	-1%	1 857	8%
Charges externes d'exploitation	7 436	8 770	8 543	-227	-3%	1 107	15%
Achats de marchandises	17	13	12	-1	-8%	-5	-29%
Autres achats et charges externes	7 158	8 480	8 273	-207	-2%	1 115	16%
<i>dont Honoraires partenariat</i>	1 821	2 011	1 645	-366	-18%	-176	-10%
Autres charges	261	277	258	-19	-7%	-3	-1%
Valeur ajoutée	24 676	24 769	25 068	299	1%	393	2%
Impôts	366	357	349	-8	-2%	-17	-5%
Frais de personnel	18 758	19 425	20 350	925	5%	1 592	8%
<i>dont Personnel CDD CDI</i>	16 156	16 699	17 230	531	3%	1 074	7%
<i>dont Honoraires de formation</i>	1 663	1 755	1 892	137	8%	228	14%
<i>dont Vacataires</i>	1 054	1 106	1 229	123	11%	175	17%
<i>dont Intérimaires de remplacement</i>	19	0	0	0	-	-19	-
<i>dont Transfert de charges</i>	-134	-135	0	135	-	134	-
Excédent brut d'exploitation	5 552	4 987	4 369	-618	-12%	-1 182	-21%
Reprise Provisions et Amortissements	1 699	1 501	997	-504	-34%	-702	-41%
<i>dont réintégration de subvention équipement</i>	1 385	1 189	965	-224	-19%	-420	-30%
Dotations aux amortissements	2 361	2 464	2 443	-21	-1%	82	3%
Dotations aux provisions	512	42	47	5	12%	-465	-91%
Résultat d'exploitation	4 378	3 982	2 876	-1 106	-28%	-1 502	-34%
Produits financiers	147	4	7	3	78%	-140	-95%
Charges / provisions financières	327	309	291	-18	-6%	-36	-11%
Résultat financier	-180	-305	-284	21	7%	-103	-57%
Résultat courant avant impôt	4 198	3 677	2 593	-1 084	-29%	-1 605	-38%
Produits / reprises de provisions exceptionnels	6	1 354	0	-1 354	-	-6	-
Charges / provisions exceptionnelles	1	279	0	-279	-	-1	-
Résultat exceptionnel	5	1 075	0	-1 075	-	-5	-
Impôt sur les bénéfices	37	49	46	-3	-6%	9	24%
Résultat	4 166	4 703	2 547	-2 156	-46%	-1 619	-39%

3 – Analyse des ressources et des dépenses

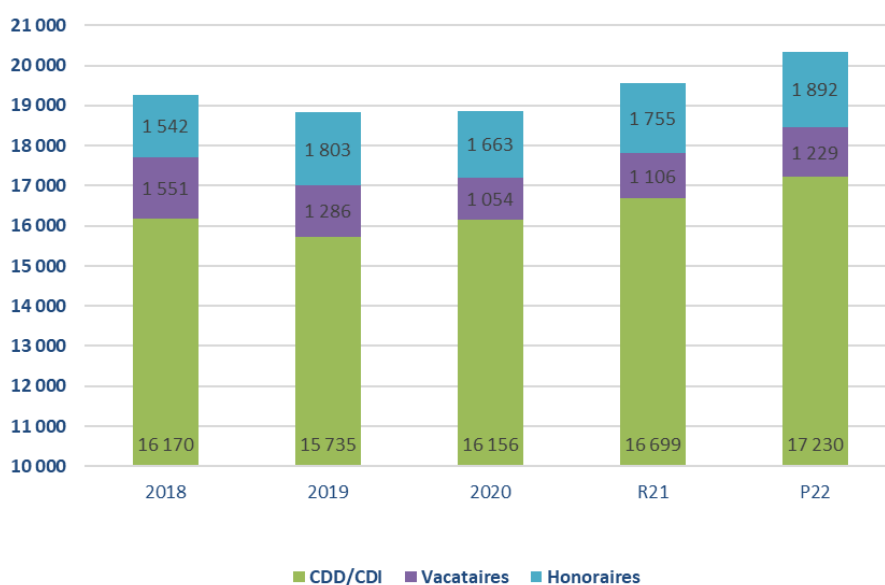
➤ *Au titre des ressources :*

- **Recettes Fiscales :**
Le budget Primitif a été établi avec une ressource fiscale de **2 606 K€**, en baisse de 302 K€, -10 %/Rectifié 2021
- **Chiffre d'affaires (1) :**
En 2022, Nous projetons une reprise totale d'activité sur l'ensemble de nos services, notamment en formation continue et service de restauration +370 K€/Rectifié
- **Subventions :**
Les subventions régionales et FSE n'ont pas été budgétés pour 2022 -400 K€/Rectifié
- **Ressource Publique - Facturation OPCO (1) :**
Facturation des contrats d'apprentis aux OPCO, estimés sur la base des coûts minimum France Compétence, avec un taux de rupture de 6% et maintien des financements THR pour les jeunes. +810 K€/Rectifié et +366 K€/Rectifié pour les partenaires (sortie du portage des apprentis ESSCA) Report des transferts des contrats de professionnalisation au profit de l'apprentissage -130 K€

➤ *Au titre des dépenses :*

- **Frais de personnel et honoraires :**
La masse salariale au budget Primitif est budgété avec une hausse de 925 K€/ Rectifié 2021, dont 583 K€ pour le CFA compte tenu de la croissance d'activité. Nous renforçons également quelques programmes jugés stratégiques pour la CCI, majoritairement cofinancés.

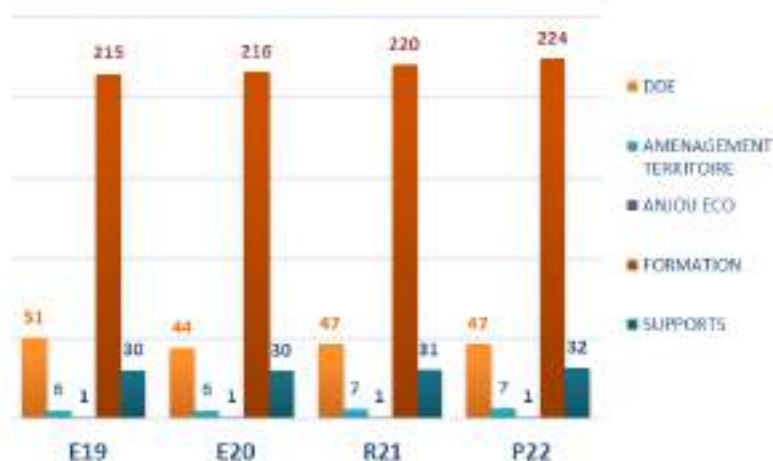
Charges de personnel en k€ - CCI49



(1) Depuis la construction budgétaire de notre budget Primitif 2020, les réseaux des CCI et la DGEFP ont approfondi leur analyse du traitement comptable et fiscal de la facturation OPCO pour les apprentis et contrats de professionnalisation, décidant de traiter les flux de facturation en Ressources Publiques et non en Chiffres d'affaires ou Subventions,



ETP par direction



- **Charges de fonctionnement** : Après neutralisation des frais de formation des groupes en partenariat avec l'ESSCA, l'ESEO, compensés par un montant équivalent en ressources, nous retrouvons le niveau de charge des années précédant la crise sanitaire.
- **Investissements** : Plusieurs projets d'investissements seront engagés en 2021 pour finalisation sur 2022 et suivantes, notamment l'aménagement des extérieurs du CPC, les travaux sur nos bâtiments pour nous préparer au décret tertiaire. A ce stade de notre construction budgétaire, les investissements à destination des centres de formation sont autofinancés par la CCI.

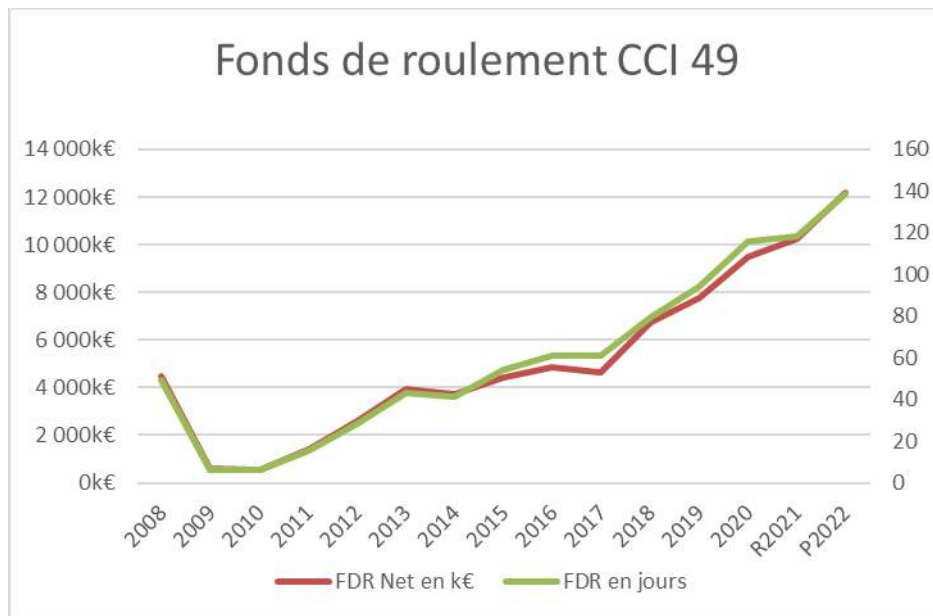
Au vu de ces extrapolations, le **résultat courant avant impôt** serait de **2 593 K€**, pour un **résultat comptable de 2 547 K€**, et la **capacité d'autofinancement** est estimée à **4 051 K€**.

Le **résultat budgétaire** est prévu à **1 939 K€**, il correspond à la variation du fonds de roulement brut.

4 – Fonds de roulement en K€

FONDS DE ROULEMENT en K€	PRIMITIF 2022	
	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT - RETIFICATIF 2021		10 355k€
Résultat de l'exercice		2 547k€
Dotations aux amort. et aux prov. - Réintégrations et reprises		1 504k€
<i>Sous-Total C.A.F.</i>		4 051k€
Cessions ou réduction d'éléments d'actif		16k€
Subventions		10k€
Emprunts et cautions		
Total Ressources		4 077k€
Immobilisations incorporelles et corporelles	1 713k€	
Immobilisations financières	0k€	
<i>Sous-Total Immobilisations</i>	1 713k€	
Remboursements d'Emprunts	426k€	
Total Emplois	2 138k€	
VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL*		1 939k€
FONDS DE ROULEMENT BRUT		12 294k€
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		120k€
FONDS DE ROULEMENT NET		12 174k€
soit en nombre de jours		139

* = Résultat budgétaire



5 – Investissements

INVESTISSEMENTS PRIMITIF 2022 : 1 713 k€



PC / LOGICIEL / AUDIOVISUEL
397 k€



MATERIEL PEDAGOGIQUE
193 k€



AGENCEMENTS ET TRAVAUX
1 104 k€



MOBILIER
19 k€

Les subventions d'investissement s'élèvent à 10 k€

DONT PROGRAMMES DE TRAVAUX :



- | | |
|---|--------|
| - 50 % du projet à l'étude site CPC avec amenag, espaces verts, abri 2 roues, jardin péda, piste cyclable, barrières site CPC et signalétique : | 581 k€ |
| - Rénovation bâtiment décret tertiaire : | 300 k€ |
| - Travaux pour l'entrée et les vestiaires de l'atelier maçonnerie : | 80 k€ |
| - Remise en état toiture Bât A à Cholet (en attente de revente) : | 60 k€ |

Partie II : NORME 4.9 - CUBE

Dans le cadre de la réforme des CCI (loi de juillet 2010) il a été prévu l'élaboration d'un cadre de référence commun au réseau en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière des CCI :

- Pour associer les objectifs d'efficacité et d'économie du réseau avec ceux de la tutelle
- Et concilier une nécessaire homogénéisation des pratiques avec la diversité des situations

La norme 4.9 de la comptabilité analytique du réseau a été adoptée par les AG de CCI France des 21/06/2011 et 22/11/2011 et approuvée par la tutelle et le Ministère du budget.

Les budgets et les comptes des établissements du réseau sont divisés en missions (A, B, C, D, E), subdivisées elles-mêmes en programmes (A01 à AE0, B01 à B05, C01 à C10, D01 et E01 à EZ0), constituant la nomenclature analytique commune obligatoire du réseau des CCI.

Les actions de chaque programme sont déclinées librement au niveau de chaque établissement du réseau.

L'objectif de ces divisions et subdivisions est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées.

Conformément à l'article R 712-19 du code de commerce, cette nomenclature et ces indicateurs de référence constituent des normes d'intervention du réseau, adoptés par l'Assemblée Générale de CCI France et approuvés par la tutelle ainsi que par le Ministère du budget.

Les indicateurs par mission et par programme sont collectés et agrégés sur un outil commun : **le Cube**.

Le principe est d'affecter directement aux programmes le maximum de charges et produits possibles.

Les programmes des pilotages et support opérationnel de chaque mission (AE0, BE0, CE0, DE0) ainsi que les fonctions supports et institutionnelles (mission E, à l'exception de deux programmes E03 et EZ0) sont isolés dans un premier temps, puis répartis dans un second temps, selon des clés de répartition.

Le 28 janvier 2020, l'assemblée générale de CCI France a décidé de modifier l'intitulé et la définition des programmes de la norme 4.9 et de modifier la liste et la définition des indicateurs d'activité et de performance pour tenir compte du contrat d'objectif et de performance (COP) et des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que les CCI ont signé avec le gouvernement courant 2019.

Par conséquent, la CCI de Maine et Loire a retravaillé la présentation de son budget rectifié et de ses comptes exécutés afin d'être en conformité avec cette nouvelle présentation.

Les principales évolutions de la norme 4.9 concernent la création de deux nouveaux programmes :

- A06 pour le développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 pour le développement commercial, et le financement

Dans la précédente version de la norme 4.9, les programmes A06 et A07 étaient consacrés aux actions collectives et individuelles à destination des entreprises et non rattachables à d'autres programmes. Désormais, les actions collectives et individuelles ont été redistribuées par thématique dans les autres programmes.

Mission A

Tout au long du cycle de vie de l'entreprise, la CCI intervient pour aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer, simplifier les formalités, aider le chef d'entreprise à développer son affaire, favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises, prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la mise en réseaux, accompagner la transmission (ou la reprise) d'une entreprise, etc.

Les programmes d'actions associés :

- A01 - Formalités / CFE
- A02 - Création transmission reprise
- A03 - Développement international
- A04 - Innovation numérique
- A05 - Développement durable / environnement
- A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 - Développement commercial, financement
- A08 - Information économique
- AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
91%	91%	60%	59%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	8	5,4	388	347	40
A02	18	12,0	471	824	-353
A03	2	0,3	49	86	-36
A04	16	9,1	213	635	-423
A05	10	8,2	367	556	-189
A06	20	4,1	183	540	-357
A07	7	2,8	72	203	-131
A08	12	5,5	211	533	-321
A0E	6	3,7		390	-390
Sous-total Mission A	99	51,1	1 953	4 114	-2 161
Rappel Rectificatif 2021	103	49,5	1 859	3 895	-2 036

Appui aux entreprises

A01 - Formalités

Elu référent : Hervé FILLON

Animateurs du programme : Christophe HOUEIX
Gaëlle ERISSE

DESCRIPTIF

Les formalités sont au cœur de la mission de service public de la CCI, établissement public administratif de l'Etat. Ainsi, les chefs d'entreprise accèdent aux services suivants au sein des 3 agences territoriales :

- Le Centre Formalités des Entreprises – CFE
- La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier
- La délivrance des cartes des commerçants non sédentaires
- Les visas à l'international
- Le point accueil Agéficé



% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
2%	2%	14%	16%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS

SIGNIFICATIVES 2022

- Préparation de la fin de la mission de service public des CFE au 31/12/2022, conformément à la Loi PACTE.
 - Validation de l'offre d'assistance à l'utilisateur du guichet unique : contenu, organisation pratique du service au niveau national
 - Création d'une offre d'accompagnement nationale tarifée, dont l'activité de mandataire en formalités
 - Préparation de l'équipe CFE à l'évolution du métier
- ChamberSign :
 - Ouverture de la nouvelle plateforme VISEO
 - Développement de nouveaux produits/services facturés :
 - Délivrance du certificat sous 24h
 - Demande du certificat à la place du client
 - Délivrance du certificat en entreprise

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A01	AMBULANTS	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	CARTES AGENTS IMMOBILIERS	
	CFE	
	CHAMBERSIGN	
	CONVENTIONS MINI-STAGES	
	FORMALITES EXPORT	
	AGEFICE	
	COURTIERS EN VINS SPIRITUEUX	Christophe HOUEIX

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	8	5,4	388	347	40
Rappel Rectificatif 2021	11	6,5	449	373	77

Appui aux entreprises

A02 – Création, transmission, reprise

Elus référents :

Philippe COUGE - Entrepreneuriat

Véronique LEFEVRE-TOUSSAINT - Transmission

Animateurs de programme :

Christophe HOUEIX

Nadège LARDIER

Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Accompagner et qualifier les porteurs de projet à chaque étape de la création et de la reprise d'entreprise en collaboration avec les partenaires compétents, et assurer un suivi post-crédation à trois ans, c'est l'objet de ce programme d'actions.

Côté transmission, l'axe prioritaire est la sensibilisation des cédants à l'anticipation de la transmission de leur entreprise, la détection des entreprises transmissibles, avec l'appui des acteurs locaux impliqués pour pérenniser le tissu économique.

Positionner sur le plan stratégique et politique la CCI comme ensemble d'expertises et de compétences en intégrant sous la marque MCTE, les autres chambres consulaires, dans le périmètre.

Assurer un lobbying et une influence auprès des territoires et des collectivités sur la promotion de l'entrepreneuriat.

Être un coordinateur des politiques publiques en matière d'entrepreneuriat.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
16%	20%	58%	57%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS

SIGNIFICATIVES 2022

Actions spécifiques sur la « transmission-reprise » issues des groupes projets élus :

- Information & sensibilisation dans le magazine ANJOU ECO, page dédiée à chaque numéro sur la transmission d'une entreprise (témoignage cédant et repreneur) avec un encart « agenda » pour mettre en avant les actions sur cette thématique
- Événementiel annuel traitant de la thématique
- Nouvelle offre / Nouvel outil à destination des cédants d'entreprises et des repreneurs : plateforme nationale TransEntreprise permettant de mettre en ligne des annonces de transmission et un fichier des repreneurs pour faciliter la mise en relation

Poursuite des opérations territoriales « Entreprendre En » : Une dizaine déjà réalisées depuis la création : Entreprendre à Doué en Anjou, Sèvremoine, Pouancé, Baugé en Anjou, Ombree d'Anjou, Segré, Mauges sur Loire. Beaupréau. 3 opérations prévues en 2022.



Parcours ENTREPRENEURS : Nouvel appel d'offres Région 2021-2022 avec réponse coordonnée BGE/CCI/CMA/CRA. Nouveau rôle de référent et de suivi post sur lequel le groupement n'a pu se positionner. Lancement des actions individuelles ante et des actions collectives avec des formations : 2 généralistes 175 heures par an (Angers et Saumur) et une voire 2 formations spécialistes par an (Hôtellerie/Restauration à Angers).

Anjou Amorçage : 2 à 3 dossiers d'investissement en prévision pour 2021 selon l'évolution du modèle économique.

5 J pour entreprendre : programmation de 13 sessions à l'échelle départementale, refonte en cours pour proposer également cette formation en distanciel.

DPER : Développer un Projet Entrepreneurial Réussi (produit de la nouvelle Norme Entreprendre & Transmettre) comprenant de l'accompagnement individuel et collectif et répondant aux critères de prise en charge du CPF.

« **La Grande Aventure d'Entreprendre** » : cet événement annuel aura désormais une portée régionale (date à définir au niveau régional pour 2022) avec ses composantes habituelles : Pitch for Money, The Battle, le concours les Espoirs et des ateliers – conférences.

Entreprendre en Territoire Fragile (ZRR : Zone de Revitalisation Rurale) : les CCI ligériennes se sont positionnées avec les 3 autres réseaux consulaires (Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) sur un appel à projets cofinancé par la Région et l'Agence France Entreprendre (AFE) devenue maintenant BPI.

Ce programme d'actions sur l'économie de proximité (commerce, services, artisanat, agriculture, associatif...) cible 22 communautés de communes de la Région, essentiellement sur la Mayenne, la Sarthe et le Nord Maine-et-Loire (4 EPCI : Anjou Bleu Communauté, Hautes Vallées d'Anjou, Loire Sarthe, Baugeois Vallées).

Une prolongation de ce dispositif pour 18 mois (juillet 2021-décembre 2022) est en cours d'homologation au vu des résultats obtenus (100 projets labellisés sur 2019-2020 dont 36 validés pour le Maine-et-Loire) et de la dynamique créée entre les 4 réseaux consulaires.

La CCI49 pourrait intervenir sur une quinzaine de projets sur 2022 : en pilotage ou en co-pilotage.



MCTE

Actions à engager :

- **Sur le plan des partenariats** :
 - Elargir les partenariats aux EPCI du département notamment Vallées du Haut Anjou et Loire Layon Aubance
 - Poursuivre l'intégration de nouveaux partenaires à la MCTE afin d'adapter l'offre de services aux évolutions des besoins des porteurs de projet
 - Mettre en place un forfait services pour tous les partenaires afin de mieux rentabiliser la partie accueil/orientation de la MCTE.

- **Travailler avec nos nouveaux élus à la feuille de route MCTE pour l'avenir**

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A02	LA GRANDE AVENTURE	Christophe HOUeix Nadège LARDIER
	TRANSMISSION	Christophe HOUeix
	ANJOU AMORCAGE	
	DPER Développer un Projet Entrepreneurial Réussi	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	5 JOURS POUR ENTREPRENDRE	
	ACCUEIL ORIENTATION MCTE	
	CREATION ANTE & POST (hors FSE/Parcours)	
	TRANSMISSION - TRANSENTPREPRISE	
	ENTREPRENDRE EN FRANCE	
	ENTREPRENDRE EN ZRR	
	FSE - CREATION/REPRISE - ANTE & POST CREATION	
	OPERATION TERRITORIALE ENTREPRENDRE EN	
	PARCOURS ENTREPRENEUR	
	STARTER	
	MCTE ANGERS	Pascal RANCHOUX
	MCTE CHOLET	
	MCTE SAUMUR	
	MCTE 49	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A02	18	12,0	471	824	-353
Rappel Rectificatif 2021	18	9,0	342	599	-257

Appui aux entreprises

A03 – Développement international

Elu référent : Emmanuel PICOT

Animateur de programme : Cyril ROCH

DESCRIPTIF

L'international est une thématique confortée dans les missions des CCI. Dans le cadre du COP, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur développement international, en vue d'augmenter le nombre des exportateurs et le volume des exportations.



Les CCI interviennent ainsi sur les deux thématiques suivantes :

- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international, pour faire naître des graines d'exportateurs. Le programme d'actions collectives de la CCI de Maine-et-Loire s'inscrit dans ce cadre
- Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export

L'action internationale est coordonnée au niveau régional par la CCIR. Le coût des actions régionales «Team France Export », géré par la direction internationale de la CCIR a été retenu à la source, la masse salariale des conseillers à l'international est comptabilisée à la CCIR (1,8 ETP dédiés pour le Maine-et-Loire).

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
2%	2%	54%	52%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Définition des projets, issus des nouveaux groupes projets élus « Internationalisation des entreprises ».

Poursuite de l'évènement International Week avec l'organisation de la 5^{ème} édition : des ateliers et des rendez-vous individuels sur les thématiques du commerce international et la connaissance des pays. Nouveaux partenaires et sponsors.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A03	CONSEIL CCI ANIMATION INTERNATIONAL	Cyril ROCH
	INTERNATIONAL WEEK	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A03	2	0,3	49	86	-36
Rappel Rectificatif 2021	2	0,5	53	93	-40

Appui aux entreprises

A04 – Innovation numérique

Elu référent : François LELIEVRE
Transition Numérique
Industrie du futur

Animateurs de programme :
Thierry VERGNAULT
Cyril ROCH

DESCRIPTIF

Ce programme vise à apporter un appui aux entreprises sur les thématiques compétitivité (= innovation) et numérique, sur quatre niveaux de services : découverte, orientation, expertise et accompagnement.

Pour ce faire, ce programme comprend deux volets :

- Sensibiliser, informer et animer les entreprises sur les opportunités des mutations technologiques, numériques et organisationnelles
- Qualifier, préparer et projeter les entreprises sur les opportunités des mutations technologiques, numériques et organisationnelles

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
19%	20%	74%	75%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Accompagnement des entreprises du Tourisme

L'action du réseau des CCI des Pays de la Loire, en faveur des territoires et des acteurs économiques du tourisme, est axée sur le soutien au développement du tourisme et de ses entreprises. Les CCI des PDL qui partagent les mêmes enjeux et objectifs (performance et développement des entreprises au sein des territoires....) proposent ainsi la mise en place sur chaque territoire d'un programme ambitieux d'actions destinées à renforcer la compétitivité des entreprises dans le cadre des différents plans de relance suite aux différents confinements : diagnostics et accompagnements personnalisés sur les thèmes comme le développement commercial, le financement, la performance interne, digitalisation ou création d'actions collectives comme la mise en place de webinaires ou d'événements autour du digital au sein du salon Serbotel.

Transition numérique :

Organisation de la 6^e édition de la Connected Week en novembre 2022. La CCI pilotera une journée dédiée à la transition numérique.

Réponse régionale dans le cadre d'un AMI pour déployer une action de sensibilisation et accompagnement à la sécurité des données en 2021 et 2022. Cette action comprendra en 2022 :

- Ateliers
- Flashdiag cybersécurité
- Digipilote cybersécurité
- Opération « Parlons Numérique » sur Cholet, Saumur et Segré

Industrie du futur :

- Planification d'ateliers « Industrie du futur » sur la robotique, l'impression 3D, l'Internet des objets, la maintenance préventive, la réalité virtuelle et augmentée...
- Déploiement opérationnel du programme DIVA dédié à l'intelligence artificielle

Commerce du Futur :

Poursuite probable du programme d'actions « **Commerce du Futur** » à l'échelle régionale (cofinancement Région) autour de 4 axes de services : pérennité, compétitivité, accélérateur, observatoire-prospective. Chantier structurant amené par E. GRELIER, pilote de l'ATR Commerce.

Dinamic +:

Une trentaine d'entreprises du 49 devrait pouvoir bénéficier de ce dispositif en 2022 dans sa formule complète DINAMIC+ en partenariat avec BPI ou en version courte accélérée REBOND. Le programme est soutenu par la Région Pays de la Loire et les fonds européens FEDER.



LES ACTIONS ASSOCIEES

A04	DINAMIC +	Christophe HOUËX
	COMMERCE DU FUTUR	Bruno PELERIN Thierry VERGNAULT Cyril ROCH
	CONFERENCE/RV DU TOURISME/ACTIONS COLLECTIVES/DATA	Sylvain DOURNEAU
	DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT TOURISME	
	CONSEIL TOURISME	
	AMI NUMERISATION TOURISME	Sylvain DOURNEAU Thierry VERGNAULT
	SVP COMMERCE/ASSOCIATIONS	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	CONNECTED WEEK	Cyrille LAHEURTE
	ECO SYSTEME NUMERIQUE	Thierry VERGNAULT
	INDUSTRIE DU FUTUR	
	PREDIAG PI	
	EDIH	
	AMI NUMERISATION SECURITE DES DONNEES	
	PACK ERP	
	TRANSITION NUMERIQUE	
SOS NUMERIQUE	Bruno PELERIN Thierry VERGNALT	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A04	16	9,1	213	635	-423
Rappel Rectificatif 2021	16	7,8	196	568	-372



Appui aux entreprises

A05 – Développement durable/Environnement

Elus référents :

Yannis BORJON-PIRON - Performance Energétique
Hélène GRELLIER - Economie Circulaire
Régis ROUSSEAU - RSE

Animateur de programme :

Philippe LOHEZIC

DESCRIPTIF



Le développement durable constitue pour les entreprises un vecteur de performance globale, un gage de confiance vis-à-vis de ses parties prenantes, une opportunité de mobiliser les collaborateurs et une source potentielle de réduction des coûts.

Dans ce contexte, la CCI de Maine-et-Loire a pour mission de sensibiliser les entreprises aux mutations en cours, de les aider à anticiper et de les accompagner dans les changements environnementaux, organisationnels, sociaux et économiques. Pour cela, elle facilite le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur ces thèmes.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
11%	12%	47%	51%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Mise en place des actions retenues par les groupes projets élus :

Performance Energétique :

- Poursuite des animations du réseau ORACE avec 150 adhérents
- Accompagnement et référencement d'un réseau de 50 experts
- 600 entreprises informées (rencontres, followers, invitées)
- Accompagnement de 100 entreprises dans des programmes d'efficacité énergétique : Point Energie, Pack'énergie, Activ'Energie
- Développement et mise en place de partenariats territoriaux (CARENE)



Economie Circulaire :

ADECC :

- Poursuite du développement des adhérents : viser les 180 adhérents à fin 2022
- Financement directe de l'ADECC par l'ADEME pour renforcer son développement
- Poursuite de l'animation réseau et du déploiement des solutions opérationnelles
- Mise en œuvre de solutions renforçant la localisation des activités



AXE 1 : Informer les entreprises sur l'économie circulaire

- Organisation d'un programme de rencontres, webinaires et ateliers sur l'économie circulaire
- Poursuite des actions **d'économie circulaire** sur le Département avec une nouvelle convention ADEME sur la période 2022-2025



AXE 2 : Développer les actions d'écologie industrielle et territoriale inter-entreprises

Avec les territoires (EIT) :

- Angers Loire Métropole : redéfinition de nouvelles actions
- Saumur Val de Loire : proposition d'orientations nouvelles
- Loire Layon Aubance : poursuite et mesure des actions sur les territoires engagés (Brissac, Chalonnes-St Georges, Thouarcé)
- Baugeois Vallée : poursuite de la démarche
- Mauges communauté : relance d'accompagnement pour démultiplier les actions

AXE 3 : Poursuite des actions sur les déchets et la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration commerciale

- Déchets : 10 accompagnements Pack'déchets en entreprise
- Gaspillage alimentaire : 5 restaurants – 1 ZD challenge en dehors du CFA Saumur



AXE 4 : Rechercher des solutions pour développer de nouvelles filières de valorisation des déchets

- Mise en place de la filière glassine avec l'opération « Recy'Glassine »
- Mise en place de nouvelles filières opérationnelles sur le recyclage des déchets

AXE 5 : Développer les pratiques d'éco-conception en entreprise

- Poursuite des matinées techniques sur l'éco-conception et d'Eval'Ecoconception (20 entreprises)
- Lancement de 2 groupes Ecoprodduire : 15 entreprises à engager en 2022 au niveau régional
- Poursuite et renforcement du partenariat avec Angers Technopole (EFC, Accélérateur...)

RSE – QSE – EAU :

- **Poursuite des actions de la Charte paysagiste engagés** sur les bassins versants du Ribou-Verdon, de Layon-Aubance-Louets et Evre-Thau-St Denis, Sèvre Nantaise
- Mise en place d'une action spécifique sur les économies de ressource en eau sur le bassin versant Layon Aubance Louets
- Poursuite des accompagnements sur les labels environnementaux : Imprim'vert, ENVOL
- Appui aux réseaux engagés sur la RSE : partie prenante de l'émergence de Dirigeants Responsables de l'Ouest sur le Maine-et-Loire



Opération France Relance

- France Relance Commerce Ecologie : diagnostic et plan d'action pour accélérer la transition écologique des commerçants et des indépendants



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A05	ECONOMIE CIRCULAIRE ALM	Philippe LOHEZIC
	ECONOMIE CIRCULAIRE LOIRE LA YON AUBANCE	
	ECONOMIE CIRCULAIRE NORD	
	PLAN NATIONAL COMMERCE TRANSITION ECOLOGIQUE	
	PRESTATIONS QSE	
	ECONOMIE CIRCULAIRE DEPARTEMENT	
	ORACE	
	ADEME / CCI FRANCE	
	RENCONTRE QSE	
	TRIA CCIR	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A05	10	8,2	367	556	-189
Rappel Rectificatif 2021	11	7,5	378	529	-151

Appui aux entreprises

A06 – Développement des réseaux et filières pour les entreprises

Elus référents :

Philippe COQUET - Relations Public/Privé
Fabrice CESBRON - Commerce
Philippe CHOQUET - Industrie
Raphaël COURANT - Tourisme
Philippe BESNIER - Financements
Aménagement/projets structurants

Animateurs de programme :

Christophe HOUEIX
Bruno PELERIN
Nadège LARDIER
Antoine MERLET
Thierry VERGNAULT
Cyril ROCH
Sylvain DOURNEAU
Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Sa bonne connaissance du territoire, des différents acteurs, sa capacité à fédérer, à favoriser les relations, confèrent à la CCI une posture de facilitateur et d'assembleur. Ceci lui permet de mettre au service des entreprises, l'intelligence collective d'acteurs économiques complémentaires.

Par ailleurs, la CCI développe une dynamique de mise en réseau dont le concept se base sur des rencontres thématiques de l'incubation et l'animation de communautés.

Les conseils territoriaux sont les instances de la CCI qui ont pour objectif l'animation des réseaux et font le lien avec les décideurs publics et privés (collectivités, associations, clubs...).

Cette offre de service permet à l'entreprise de sortir de son isolement, de partager des préoccupations communes et progresser ensemble, acquérir de nouvelles compétences.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
14%	14%	69%	71%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Conseils Territoriaux

L'animation des Conseils Territoriaux se poursuivra en 2022 dans le cadre de la nouvelle mandature et sur l'ensemble des EPCI. Les thématiques seront co-définies par les nouveaux élus CCI en lien avec les acteurs de chacun des territoires

Tourisme :

- **Campus de la Gastronomie** : Le Campus de la Gastronomie répond aux besoins en compétences de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la parcelle à la papille. Il propose, grâce à l'alliance des trois structures de formation partenaires, une offre de service en formation initiale (du CAP au Doctorat) et formation continue, en conseil et accompagnement, innovation et en recherche scientifique. Cette initiative permet de contribuer au rayonnement de notre territoire à travers ce nouveau pôle de la connaissance.



Un programme d'actions est développé visant le développement de nouvelles offres comme les « Rendez-vous du Goût » (webinaires mensuels sur le thème de la gastronomie), des événements comme « la Rentrée gourmande » ou le restaurant éphémère lors du salon des vins de Loire en février 2022. Mieux valoriser le territoire et le rendre attractif tels sont les objectifs de l'Année Curnonsky (fin 2021 et 2022) qui viseront à communiquer sur ce prince des gastronomes. Le 12 octobre 2022 les « Rencontres Curnonsky » événement dédié à la critique gastronomique fêteront le 150ème anniversaire de sa naissance à Angers.

- **Destination Anjou** : Nouveau guide 2021 à partir de janvier présentant l'offre de 75 professionnels et organisation d'actions de promotion visant à communiquer sur l'offre des entreprises adhérentes comme la création d'un nouveau carnet de recettes autour des chenins.

Alizé FRT Saumurois/Beaufortais / Alizé Anjou Bleu Segréen : Dans le cadre de la convention de revitalisation signée en juillet 2021 entre la Préfecture et Merlin Gérin Loire (filiale saumuroise du groupe SCHNEIDER ELECTRIC), la CCI pilotera l'action sur la détection de projets de PME/TPE pour création d'emplois CDI non préexistants.

La relance du dispositif ALIZE est également à l'étude sur la base d'un modèle économique plus viable pour la CCI (échanges constructifs avec l'association ALIZE animant le réseau national et surtout avec M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur)

Filières :

Réseau Du Bellay : Communiquer avec le luxe



Appui dans la vie de l'association et de ses projets, notamment réseaux sociaux, évènement d'invitation d'acheteurs.

Silver Eco 44 : Poursuite de l'action régionale avec la CCI44 auprès du Club Business Silver Eco.



Silver Eco 72 : Convention pluriannuelle reconduite en 2022 avec le Conseil Départemental de la Sarthe pour la mise en place d'une veille technique de solutions innovantes pour les seniors.

Végépolys Valley : Mise en place de la prospective 360° sur l'ensemble des filières du Pôle.

Menuiserie Avenir : Projet de Newsletter Menuiserie Avenir.

Aménagement/projets structurants :

Le club Immobilier Anjou

- Poursuivre la dynamique engagée sur le club avec un travail des commissions et une réflexion des acteurs autour de sujets structurants pour l'activité économique
- Développer le nombre d'adhérents en favorisant la diversité et la représentation des métiers en lien avec l'immobilier
- Proposer 5 temps forts en 2022



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A06	ASDEPIC	Bruno PELERIN
	VITRINES D'ANJOU	
	VITRINES D'ANGERS	
	ALIZE FRT SAUMUR	Nadège LARDIER
	CLUB HOTELIER SAUMUROIS	
	VITRINES DE SAUMUR	
	VITRINES DE CHOLET	Antoine MERLET
	UDCM 49	
	CONSEILS TERRITORIAUX	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	ALIZE - SEGRE	Christophe HOUËIX
	CLUB ENTREPRENEURS DE L'ANJOU	
	ANGERS TECHNOPOLE	Thierry VERGNAULT
	CLUB IMMOBILIER ANJOU	Pascal RANCHOUX
	RESEAU DU BELLAY	Cyril ROCH
	SILVER ECO 44	
	SILVER ECO 72	
	VEGEPOLYS	
	AUTRES CLUBS TOURISME	Sylvain DOURNEAU
	DESTINATION ANJOU	
	REPRESENTATION / REUNION TOURISME	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A06	20	4,1	183	540	-357
Rappel Rectificatif 2021	20	4,1	189	512	-323

Appui aux entreprises

A07 – Développement commercial, financement

Elus référents :

Fabrice CESBRON - Commerce
Philippe BESNIER
Guillaume MARTIN - Entreprises en difficulté
Financements
Philippe CHOQUET - Industrie

Animateurs de programme :

Bruno PELERIN
Christophe HOUEIX
Cyril ROCH
Antoine MERLET

DESCRIPTIF

L'objectif de ce programme est d'apporter un appui opérationnel aux entreprises sur les thématiques du développement commercial, du financement et sur les thématiques non listées dans les autres programmes.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
6%	6%	73%	73%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Financement :

- Pitches for Money #GAE49 : probablement 2 éditions selon les résultats 2021 avec un objectif de 40 entreprises qui présenteraient leurs projets d'investissement
- **Abab** : Une quinzaine de projets pour 2022 dont une dizaine à présenter probablement en comité de sélection et un objectif de recrutements de nouveaux business angels et dans le cadre d'un modèle économique revisité entre CCI et ABAB
- **Reconduction des opérations nationales pilotées par CCI France sur les entreprises en difficulté** : objectif de sensibilisation de 200 entreprises (notamment à partir de l'autodiagnostic « comment va ma boîte ? » et du guide de la prévention) et de 40 accompagnements TPE/PME – basculement possible sur les budgets TFC de France Relance si l'objectif protocole est dépassé
- **Animations sur la culture financière** : dans le cadre d'un programme concerté entre CCIT ligériennes (1 à 3 ateliers pour le 49) à l'instar des webinaires partagés depuis novembre 2020
- **Contribution CCI49 pour le réseau CCIR concernant la mise en place de la SAS « PAYS DE LA LOIRE RELANCE (PLR) »** : PLR a vocation à intervenir en fonds propres ou quasi-fonds propres au sein du capital de PME ligériennes. Cette prise de participation (100 à 300k€/PME sous forme d'actions de préférence à dividende prioritaire, précipitaire et cumulatif) devait permettre de stabiliser des entreprises impactées par la crise, de reprendre leurs politiques d'investissements. La CCI49 apportera 57 k€ dans le cadre de la contribution globale CCIR (500k€ au total sur 9,2 M€ du fonds constitué). Le lancement de PLR s'effectuera à la rentrée avec un objectif de 50 participations au niveau régional (dont une dizaine pour le 49). Les CCI seront chargées du suivi économique et financier des participations sur une durée maximum de 8 années en lien étroit avec l'opérateur et actionnaire principal « PAYS DE LA LOIRE PARTICIPATIONS » (PLP : fonds de fonds du Conseil Régional des Pays de la Loire).

Développement commercial :

Poursuite des webinaires « **Webinact** » mis en place avec Arc Ouest sur le thème du financement et du développement commercial avec une mutualisation recherchée au niveau régional (partage d'un programme avec les 4 autres CCIT).

Audit ruraliste : Poursuite du programme national sur l'appui à la transformation des points de vente des ruralistes avec un audit préparant un projet de réaménagement multi-services. Réalisation d'une quinzaine de diagnostics des points de vente des ruralistes.

Animations « marchés » :

4 ateliers à orientation forte « marchés spécifiques ».

Pépites Infos by L'Institut de la Bijouterie de Saumur

Cette lettre de veille trimestrielle décode tout l'univers du raffinement, de la bijouterie, des accessoires et parcourt toutes les nouveautés et tendances, sans oublier l'actualité de l'Institut et des interviews d'experts. Elle compte près de 1 000 abonnés.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A07	AUDIT BURALISTE	Nadège LARDIER
	PLCA	Bruno PELERIN Antoine MERLET
	A TELIERS PRESTATIONS VEILLE APPROCHE MARCHÉ	Cyril ROCH
	ABAB	Christophe HOUËIX
	ANIMATION GESTION FINANCES	
	CONSEIL FINANCEMENT	
	PITCH FOR MONEY	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A07	7	2,8	72	203	-131
Rappel Rectificatif 2021	7	2,6	68	184	-116



Appui aux entreprises

A08 – Information économique

Elus référents :
Philippe VIOUX
Philippe COUGE

Animateurs du programme :
Pascal RANCHOUX
Cyril ROCH
Thierry VERGNAULT
Florence HERAUD

DESRIPTIF

Renforcer la connaissance des entreprises et de leurs enjeux pour toujours mieux les représenter et les accompagner : c'est l'objectif que se donne la CCI de Maine-et-Loire sur ce programme d'actions. La CCI souhaite se positionner comme le leader de l'information économique dans le Maine-et-Loire.

Ainsi, pour une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des communautés économiques, la CCI :

- Organise la collecte et la gestion des informations sur les entreprises et les territoires
- Exploite ces informations pour connaître les entreprises et leurs territoires
- Restitue l'analyse de ces informations pour anticiper
- Réalise des revues de presse thématiques

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
20%	15%	77%	69%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Anjou Eco

Publié à 24 500 exemplaires, c'est le magazine de référence de l'économie du Maine-et-Loire. Sa ligne rédactionnelle est claire : les entreprises du département, leur actualité, des portraits de dirigeants, des articles sur l'évolution des secteurs d'activité et de l'environnement des entreprises. Il est adressé aux entreprises ressortissantes de la Chambre, aux élus (maires, conseillers généraux, députés...), aux directeurs des administrations, à l'Université et aux grandes écoles. Parution de 4 numéros en 2022.



EssenCClel

Cette lettre mensuelle numérique est consacrée à l'actualité de la CCI de Maine-et-Loire. Elle est axée sur le marketing des produits de la CCI : études pour les collectivités locales, stages de formation continue, actualité de l'apprentissage, services aux entreprises, agenda des réunions et manifestations. La lettre est envoyée à tous les destinataires d'Anjou Eco dont l'adresse électronique est connue. Mais toute personne ou structure peut demander à la recevoir. 10 numéros prévus en 2022.

Enquêtes, études et observatoires

Le baromètre de conjoncture EXPRECCION auprès des entreprises du Maine-et-Loire.



Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise

La CCI publie l'édition 2021 de l'Observatoire de l'Immobilier d'entreprise. Une année marquée par la crise sanitaire. Le contexte a ouvert aussi des réflexions sur les orientations d'avenir, peut-être des nouveaux schémas d'urbanisation, des nouvelles orientations comme l'accélération de la gestion des friches ou la répartition plus cohérente de la dynamique économique.

Observatoire de l'Entrepreneuriat

Depuis 2008, la CCI publie un Observatoire de l'Entrepreneuriat avec les objectifs de quantifier le phénomène de la création, reprise d'entreprise en Maine-et-Loire, de réaliser un diagnostic territorial de l'entreprise et de procéder à une analyse sectorielle.

Observatoire de l'Hôtellerie en Maine-et-Loire (Angers, Cholet & Saumur)

Poursuite de l'Observatoire de l'hôtellerie sur tout le département. Seconde édition, en avril, du rendez-vous annuel « tendances et évolution » qui a permis de présenter les données aux professionnels de l'hôtellerie et d'échanger sur les perspectives conjoncturelles et la prospective liées au métier.

Observatoire du commerce

Mise à jour de l'Observatoire du Commerce qui nous permet de réaliser des études auprès des collectivités territoriales sur la situation des appareils commerciaux et leur devenir.



Poursuite des actions de prospection pour CCI formation

Pour la formation initiale et la formation continue des actions de prospection sont régulièrement réalisées ainsi que des baromètres de satisfaction.

Enquêtes de satisfaction et de qualification des visiteurs des grands événements CCI.

Revue de Veille projets-infrastructures-activités nouvelles

Poursuite de la veille réalisée qui aura toujours pour vocation d'alimenter la réflexion de la direction et des élus sur les projets d'infrastructures, d'aménagement et d'urbanisme.

Presse économique quotidienne du Maine-et-Loire et de la Mayenne

Tous les midis, l'actualité économique du Maine-et-Loire (2200 destinataires) et de la Mayenne sont envoyées par mail, c'est simple et efficace !

Commerce Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les commerçants, distributeurs, responsables d'un point de vente. Elle livre des informations précieuses sur les nouveaux concepts de vente, les stratégies commerciales et les initiatives récentes. Elle est envoyée à plus de 1 600 destinataires. Lettre transmise à nos collègues de la CCIT44 et CCIT85 et sur la Mayenne en 2021.



Management Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les dirigeants, managers, responsables commercial ou développement produit, DRH. Elle permet de réfléchir à sa stratégie de développement sur ses marchés intérieurs ou à l'international, de faire évoluer son organisation, et de rendre ses collaborateurs encore plus efficaces. Elle est envoyée à plus de 1 100 destinataires.



Tourisme Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les acteurs du tourisme. Elle offre une mine d'informations sur le secteur, les nouveautés, les concepts, les tendances, les initiatives en région et les évolutions marquantes du marché. Elle est envoyée à plus de 1 100 destinataires. Lettre transmise à nos collègues des CCIT 44 et CCIT 85 pour diffusion à leurs ressortissants.



GED

L'équipe du Pôle Marchés & International a développé un portail dans lequel il est possible d'accéder aux revues de presse et à d'autres informations économiques capitalisées par la CCI de Maine-et-Loire.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A08	ANJOU ECONOMIQUE	Florence HERAUD
	ETUDES CCI FORMATION	Pascal RANCHOUX
	ETUDES DIVERSES	
	OBSERVATOIRE HOTELLERIE 49	
	OBSERVATOIRE IMMOBILIER	
	OBSERVATOIRE DU COMMERCE	
	VEILLE PROJETS INFRASTRUCTURES	
	FICHIER CONSULAIRE	Thierry VERGNAULT
	SIRE	Nadège LARDIER
	OBSERVATOIRE/ETUDE/SUIVI EQUIPEMENT	Sylvain DOURNEAU
	REVUE PRESSE QUOTIDIENNE / GED / ABONNEMENTS	Cyril ROCH
	REVUES PRESSE SPECIALISEES	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A08	12	5,5	211	533	-321
Rappel Rectificatif 2021	12	7,1	184	601	-417



Appui aux entreprises

AE0 – Pilotage et support opérationnel de la mission

Animateur du programme : Christophe HOUEIX

DESCRIPTIF

Mettre le client « entreprise » au cœur de ses missions est un leitmotiv qui guide la CCI de Maine-et-Loire dans chacun des projets labellisés dans son programme d'appui aux entreprises.

La CCI de Maine-et-Loire travaille au quotidien avec les différents partenaires des entreprises (institutions, syndicats professionnels, etc.). Dans ce cadre, elle s'investit dans la mutualisation d'actions envers les commerçants, industriels et prestataires de services à travers des conférences et ateliers thématiques.

Ce programme comprend également les projets transversaux et actions d'appui aux entreprises.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

La poursuite de la crise COVID19 a impacté les projets et actions d'appui aux entreprises. Les Elus et collaborateurs CCI49 se sont fortement mobilisés, tant au niveau local qu'au niveau régional :

- **Convention nationale CCI France / ADEME :**

Appui de CCI49 à CCI FRANCE pour la renégociation de la convention nationale de partenariat avec l'ADEME, signée le 27 novembre 2020 pour 2021 et 2022, portant sur 5 axes : Energie, EIT, Ecoconception, Mobilité, International. 8 autres CCIT / CCIR sont impliquées dans l'animation de cette convention.

CCI49 fortement impliquée (0,5 etp par an) dans la mise en œuvre de cette convention sur deux axes :

- Ecoconception – pilotage CCI49
- Energie – copilotage CCI49 / CCIFRANCE

Gestion de la Relation Clients : En 2022, intégration de la formation continue disposer d'une base unique de gestion de la relation clients.

- **Management visuel de la performance** : Poursuite du déploiement d'outils Lean permettant d'aller encore plus loin dans la maîtrise des charges – chantier partagé avec la CCI53



pour

de

Socle commun régional produits CCI : contribution aux travaux du GPL Business Développement et suivi des indicateurs. Intégration de l'offre de services aux territoires

Production des **indicateurs d'activité** notamment dans le cadre de la **norme 4.9**

Mise en place d'un reporting mensuel dans le cadre des **opérations nationales protocoles TFC** :

- Transformation numérique
- Transformation écologique
- Entreprises en difficulté

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A0E	DONNEES D'ACTIVITE	Thierry VERGNAULT
	GRC SMART DATA	
	SUIVI BUDGETAIRE	
	SUIVI DES CONVENTIONS	
	ENTREPRISES EN DIFFICULTE / ALLO PME	Christophe HOUEIX
	PLAN DE RELANCE INDUSTRIE	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A0E	6	3,7		390	-390
Rappel Rectificatif 2021	6	4,4		437	-437

Mission B

La Direction Formation de la CCI du Maine-et-Loire continue sa transformation, pour adapter son offre aux besoins des entreprises du territoire et faire évoluer son organisation, dans une démarche d'amélioration continue et d'efficience.

L'enjeu majeur de **2022** restera la poursuite de la mise en place de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui inscrit l'individu en responsabilité de son projet professionnel et transforme en profondeur le modèle de gouvernance et de financement de la formation.

- **Gouvernance et Financement :**

- Gouvernance pilotée par **France Compétences** qui devra, dès 2022, s'assurer de l'équilibre entre les ressources et les dépenses dédiées à l'alternance et à la formation. Dans ce cadre, et conformément aux termes de l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation, France Compétences va enclencher avec les Branches professionnelles un travail de mise en convergence des NPEC (Niveaux de Prise en Charge définis par diplôme)
- Poursuite de la montée en compétences des 11 OPCOs (Opérateurs de Compétences), notamment dans la gestion des contrats d'apprentissage à travers l'appui des entreprises, la mise en place de plateformes dédiées et un travail d'interfaçage avec les outils mis en place dans les CFA, pour une échéance, fin d'année.
- Simplification du plan de formation pour les entreprises, renommé Plan de Développement des Compétences
- Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage qui remplace la Taxe d'Apprentissage et la Contribution à la Formation Professionnelle, avec la confirmation d'une collecte directe par l'URSSAF en 2022.
- Financement au contrat, pour l'apprentissage, à partir des NPEC définis par les Branches et une péréquation par les Régions, qui s'est mise en place- pour les Pays de la Loire en 2021- via un fonds de soutien aux CFA et un règlement d'intervention axé sur l'appui au fonds social apprentis, la mobilité internationale et l'accompagnement des sections en déséquilibre.

- **Des dispositifs d'accompagnement renforcés pour les actifs**

- Poursuite du déploiement du CPF (Compte Personnel de Formation) monétisé et panel de formations éligibles élargi, à partir de l'application Mon Compte Formation
- Création du CPF de transition et disparition du CIF (Congé Individuel de Formation)
- Droits au CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) renforcés
- Mise en place d'un nouveau dispositif de reconversion ou promotion par alternance pour les salariés en CDI

Pour l'Apprentissage

- Des **missions des CFA renforcées** et une **libéralisation du marché**
 - **Simplification des règles de création des OFA** (Organismes de formation qui déploient de l'apprentissage), via la **déclaration d'activité** en vigueur pour les OF et l'intégration dans le **bilan pédagogique et financier** des éléments concernant l'activité apprentissage (nécessité d'avoir une comptabilité analytique distincte)
 - **Logique d'évaluation de la performance** des CFA et des OF, avec obligation de diffusion d'indicateurs de résultats (publication d'indicateurs nationaux - pour tous les CFA- par la DARES)
 - **Echéance confirmée à 2022, pour la certification qualité obligatoire** de tous les Organismes de formation lorsqu'ils sont financés par un opérateur de compétences, par la commission paritaire interprofessionnelle régionale, par l'Etat, par les Régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph, selon un référentiel national Qualiopi, déterminé par décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, qui fixe les indicateurs d'appréciation des critères.
- Une logique de **simplification des démarches pour les entreprises**
 - **Dépôt de contrat** auprès des OPCO qui remplace l'enregistrement avec possibilité, pour la rentrée 2022, de déléguer la démarche aux CFA
 - Recrutement possible tout au long de l'année
 - Adaptation de la durée du contrat
 - Assouplissement des conditions d'interruption de contrat
 - Aide unique pour les entreprises de moins de 250 salariés, pour les formations niveaux IV et V.
- **Un accès à l'apprentissage facilité** pour les jeunes
 - Elargissement de l'âge d'entrée à 29 ans révolus
 - Augmentation de la rémunération de 30 € par mois
 - Aide au permis de conduire
 - Poursuite de la formation après une rupture de contrat.



Aussi, la Direction Formation **poursuivra en 2022**, sa transformation, et adaptera son modèle aux enjeux de la réforme mais également à la suite de gestion sanitaire impactant ses établissements, avec :

- L'animation d'une démarche qualité intégrée dans une **dynamique d'amélioration continue et de performance** sur l'ensemble du périmètre formation (certification Qualiopi)
- La poursuite de **structuration du modèle économique du CFA**, dans un questionnement national autour de la pérennité du modèle financier global, et avec la recherche de financements complémentaires : Région, OPCOs, FSE, ...
- Dans ce cadre, poursuite du travail de **proximité avec les Branches** et les OPCOs.
- Renforcement de l'adaptation et de l'**agilité du modèle pédagogique** intégrant désormais la **multimodalité** (individualisation des parcours et des apprentissages - entrées et sorties permanentes – modularisation – certifications - FOAD, AFEST), avec l'appui du Pôle Ingénierie Pédagogique Innovation et Numérique départemental.
- **Poursuite de l'évolution de l'organisation administrative** afin d'intégrer les nouvelles modalités de gestion des contrats d'apprentissage, et la possibilité de gérer (pour le CFA et par délégation de l'entreprise) le dépôt de contrat auprès de l'OPCO, afin de sécuriser la transmission des informations et le délai de retour d'accords de financement.
- Enfin, renforcer les **démarches de commercialisation des formations** et positionner son offre de formation et de service, dans un environnement désormais fortement concurrentiel.

La mission B améliore le Fonds de Roulement de la CCI 49 pour un montant de 2 299 K€.

Les programmes d'actions associés :

B01 - Apprentissage

B02 - Formation initiale hors apprentissage

B03 - Formation continue

B05 - Découverte - Orientation professionnelle

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
1%	2%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement - Investissement :

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	191	24 781	18 162	6 619	1 535
B02	4	327	383	-56	
B03	30	3 237	2 835	403	34
B05		7	56	-49	
Sous-total Mission B	225	28 352	21 435	6 917	1 570
Rappel Rectificatif 2021	221	28 032	20 849	7 183	2 599



- <https://www.youtube.com/watch?v=HtbbMI5x8PY&list=PL39E0418095EF0FA6>
- <https://www.youtube.com/watch?v=0pprhuN0AqM&list=PL39E0418095EF0FA6&index=2>
- <https://www.youtube.com/watch?v=kP27IK8Hgv0&index=4&list=PL39E0418095EF0FA6>

Formation / Emploi B01 - Apprentissage

Elus référents : Jean-Benoit PORTIER- Géraldine BEALU - Michel LANGEVIN - Yann HARDY

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE – Valérie GIRAUD - Jean-Baptiste GREMY – Jean-François LAPLANCHE

DESCRIPTIF

Le CFA de la CCI de Maine-et-Loire forme chaque année près de **3 300** apprentis sur des parcours du CAP (niveau 3) au Master (niveau 7), dans ses 3 établissements de formation et dans le cadre de partenariats avec des Ecoles et Universités locales.

L'offre du CFA est riche de 90 diplômes, préparés sans sélection à l'entrée, dans 16 filières professionnelles : Tourisme - café - hôtellerie - restauration, coiffure, optique, pharmacie, métiers de l'énergie, industrie, logistique, maintenance des véhicules automobiles, maçonnerie, menuiserie bois / alu / PVC, peinture, vente - commerce, administration- gestion - RH, banque - assurance, bijouterie, services à la personne et un nouveau domaine de compétence, l'informatique, en partenariat avec l'IIA (Institut d'Informatique Appliquée) de la CCI de Mayenne.

Des moyens pour réussir

- **Une offre adaptée aux besoins des entreprises :** La diversité des domaines proposés répond aux besoins d'évolution exprimés par les entreprises et les territoires.
- **3 établissements de formation :** Centre Pierre Cointreau (Angers), Eurespace-Formation (Cholet), Espace Formation du Saumurois (Saumur) regroupant près de 36 000 m² de locaux, de salles spécialisées et d'ateliers professionnels.
- **270 formateurs, près de 100 000 heures enseignées.**



Evolution de l'offre de formation

En accord avec les Fédérations professionnelles, et à la demande des entreprises, le CFA de la CCI poursuivra l'évolution et l'adaptation de son offre avec l'ouverture de nouvelles formations, en complément de son offre actuelle, comme le CAP Vendeur Conseil Fruits et Légumes, le BTS SIO (Services Informatiques aux Organisations) et l'élargissement du périmètre de déploiement de la filière logistique sur le bassin de Cholet ; ainsi que d'autres projets en cours de déploiement, au cours de l'année, en fonction des besoins.

De véritables parcours d'excellence et de réussite !

Avec un taux de réussite aux examens de **89 %** et une insertion professionnelle et de poursuite de formation de **87 %**, le CFA inscrit l'apprentissage comme une réelle voie de réussite.

Les Apprenti.es et les entreprises sont satisfaits de l'accompagnement mis en place et recommandent CCI Formation !

Dans le cadre de la formation, les participations remarquées aux **concours professionnels régionaux et nationaux**, illustrent de **véritables parcours d'excellence**.



Le CFA s'engage chaque année dans plusieurs concours. La participation des apprentis à ces différentes épreuves valorise les métiers. Leur classement démontre la qualité des prestations assurées tant par le CFA que par les maîtres d'apprentissage (Sélections « Meilleur Ouvrier de France », « Meilleur Apprenti de France », Olympiades des Métiers, ...).



% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Comme en 2021, le CFA devra indiscutablement poursuivre son adaptation à un contexte très singulier et en mouvement.

Le **contexte sanitaire** qui, certainement, ne sera pas totalement stabilisé et qui nécessitera souplesse et agilité pour organiser les enseignements et permettre, en fonction des besoins, d'alterner la **continuité pédagogique à distance** avec le **présentiel**. Le tout nécessitant la formation et l'accompagnement des équipes et des apprenants aux outils numériques afin de pouvoir les déployer dès que c'est possible, la **multimodalité** devenant un principe d'évolution plus pérenne de notre **modèle pédagogique**.

Les enjeux plus durables pour notre CFA, dans un environnement désormais concurrentiel et ouvert restent :

- L'évolution du modèle pédagogique : vers la **multimodalité**
- La poursuite de **l'adaptation de notre organisation globale**
- La pérennisation du **modèle financier du CFA**
- Le renforcement et la structuration de la **démarche de commercialisation**
- L'intégration d'un système qualité **Qualiopi**

Il sera également nécessaire de continuer à **adapter nos outils et canaux/supports de communication** aux usages de nos publics : jeunes, individuels, adultes en reconversion, à partir de la charte définie avec le **nouveau catalogue**



De faire vivre le **site internet ccifformation49.fr**, de l'animer et de renforcer sa lisibilité




De finaliser la campagne de **reportage photos pour valoriser les parcours de réussite du CFA et les équipements de nos filières de formation**, de lancer la **chaine podcast formation** et de renforcer notre présence sur **les réseaux sociaux**, notamment les nouveaux.



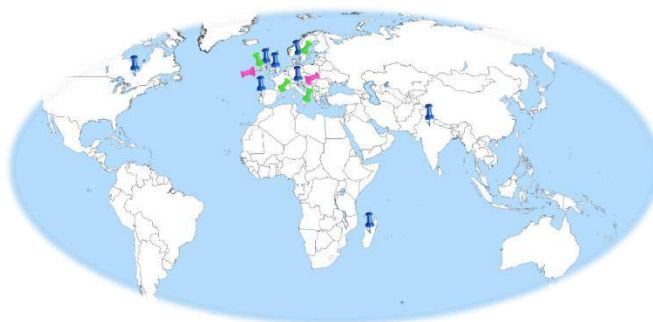
Dans le cadre de la nouvelle mandature des Elus de la CCI de Maine et Loire, faire évoluer et adapter les orientations aux nouveaux enjeux, en élaborant le **projet 2022-2026 pour le CFA et la Direction Formation**, en lien avec l'ambition :

“ Anticiper et répondre aux besoins de compétences de l'entreprise pour contribuer au développement des territoires et faire face aux mutations sociétales et économiques. ”

- Structurer une politique autour de l'**Enseignement Supérieur, par apprentissage, en partenariat** avec les Ecoles ESSCA, ESEO, ESTHUA, UCO et CNAM et les autres acteurs.
 - Poursuivre le déploiement d'une **offre de formation qualifiante** (à destination des Demandeurs Emplois) et en partenariat avec Pôle Emploi et les OPCO, sous la forme d'actions collectives et individuelles pour accompagner, sur chaque bassin, leur intégration et la préparation à l'emploi
- 
- Développer le mixage des publics, avec l'intégration de parcours en réorientation et poursuite de formation au sein de nos groupes.
 - Décliner, avec l'appui du Pôle départemental Ingénierie Pédagogique Innovation et Numérique et à partir de la stratégie définie par les secteurs, une **offre intégrant plus fortement la multimodalité et le format blended** tout en continuant à accompagner **l'évolution/l'adaptation** des diplômés, la **professionnalisation** des acteurs et **la transformation digitale** des actions de formation.
 - Renforcer les partenariats sur la **promotion de l'apprentissage** avec les Missions Locales et Pôle Emploi notamment.

Mobilité internationale pour les apprentis :

Remettre en place les actions de mobilité pour les apprenants, sur les trois établissements, lorsque le contexte sanitaire le permettra ; la mobilité des apprentis restant au cœur de notre projet de CFA, dans le cadre d'une politique stratégique plus globale de développement à l'international



Actions éducatives financées par le Conseil Régional

Le CFA s'appuie chaque année sur le **Pacte Educatif Régional** et le **programme d'actions Educatives ligériennes du Conseil Régional des Pays de la Loire**, pour valoriser son engagement auprès des jeunes et renforcer l'axe éducatif du projet d'établissement autour de l'engagement citoyen.

Dans ce cadre, la Région des Pays de la Loire accompagne le recrutement de 3 services civiques (1 par site) pour initier et favoriser les actions en faveur des jeunes.



Notons que le **CFA de la CCI de Maine-et-Loire**, est labellisé **Etablissement Ecoresponsable** par la Région des Pays-de-la-Loire et **Etablissement E3D** (Engagé dans une Démarche de Développement Durable) par le Rectorat, valorisant ainsi, nos actions et notre responsabilité vis-à-vis des jeunes et des entreprises que nous accompagnons.

Le CFA s'est également repositionné comme CFA d'appui à la **démarche régionale d'accueil et d'accompagnement des publics en situation de handicap**, aujourd'hui élargie à la formation professionnelle ; avec la mission de coordination et l'animation de l'ensemble des référents handicap des OF pour le département de Maine et Loire.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B01	COIFFURE	Emmanuelle BEAUDOUX
	OPTIQUE	
	PHARMACIE	
	MACONNERIE	Emmanuel BABONNEAU
	MENUISERIE	
	PEINTURE	
	LOGISTIQUE	Frédéric PRUNIER DUPARGE
	VENTE	Laurent ROBINEAU
	MECANIQUE	Jean Baptiste GREMY
	ENERGETIQUE INDUSTRIE	Guillaume CHAILLOUX
	HOTELLERIE RESTAURATION	Sylvain DOURNEAU
	ASSURANCE BANQUE	Catherine DRIANCOURT
	GESTION DES ORGANISATIONS ET COMPETENCE	Sébastien GREGOIRE
	SERVICE A LA PERSONNE	
	BIJOUTERIE	Valérie GIRAUD
	INFORMATIQUE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	191,1	24 781	18 162	6 619	1 535
Rappel Rectificatif 2021	185,7	24 499	17 628	6 871	2 583

Formation / Emploi

B02 - Formation initiale hors apprentissage

Elus référents : Jean-Benoît PORTIER - Michel LANGEVIN

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE - Valérie GIRAUD - Jean-Baptiste GREMY - Jean-François LAPLANCHE

DESCRIPTIF

Ce programme intègre les formations :

- NEGOVENTIS
- CAP BIJOUTERIE
- Licence Cuisine et Gastronomie
- Licence Food and Beverage
- Licence Métiers de la mode « parcours bijouterie »

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Formations dispensées à la CCI – Réseau NEGOVENTIS

Lancé en janvier 2010, **NEGOVENTIS propose huit cycles de formation** à travers 90 Chambres de Commerce et d'Industrie du territoire métropolitain et d'Outre-Mer. Spécialisés en métiers du commerce, de la vente et de l'hôtellerie-restauration, ils s'adressent à tout public (adultes et jeunes), quel que soit le niveau de formation initiale.



Objectifs :

- Répondre aux besoins des entreprises en simplifiant l'offre de formation et en proposant des formations adaptées à leurs besoins,
- Favoriser l'insertion professionnelle en proposant des formations qualifiantes accessibles à tous,
- Permettre une meilleure lisibilité des formations offertes par les CCI, en limitant le nombre de sigles.

DIPLOMES	NIVEAUX
Gestionnaire d'Unité Commerciale	5
Vendeur Conseil en Unité Commerciale	4
Attaché Commercial	5
Bachelor Responsable Manager de la Distribution	6
Bachelor Responsable Développement Commercial	6

Les programmes de ces référentiels ont fait l'objet sur 2021 et 2022 d'une rénovation et d'une demande de renouvellement auprès de France Compétences, par le réseau national CCI France, et avec la contribution des équipes de la CCI de Maine et Loire.

Formation initiale diplômante - BIJOUTERIE

- Au sein de l'Institut de bijouterie à Saumur, la CCI propose en formation le : **CAP art et technique de la bijouterie-joaillerie, option bijouterie-joaillerie** - Niveau 3.
- Poursuite de la mise en œuvre du **Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DN MADE)**, de niveau 6, en partenariat avec l'ESTHUA.
- Lancement d'une nouvelle Licence professionnelle avec l'Université d'Angers, mention « métiers de la mode » sur un parcours type « bijouterie »



Campus de la Gastronomie

Renforcement des partenariats avec les Ecoles partenaires pour enrichir l'offre de services du Campus et le contenu du programme des formations portées par la CCI49 : EDNA (Ecole du Design de Nantes) sur les Nouvelles Pratiques Alimentaires/ Design Culinaire et Design Thinking, ESSCA sur le Management International Gastronomie et Vins.

Déploiement de la Licence Food and Beverage, en partenariat avec l'Université, selon une organisation similaire à la Licence Cuisine et Gastronomie- la 1^{ère} année sous statut étudiant et la possibilité d'entrée en apprentissage sur la 2^{ème} et 3^{ème} année.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B02	CAP BIJOUTERIE TEMPS PLEIN	Valérie GIRAUD
	DMA	
	LICENCES GASTRONOMIE	Sylain DOURNEAU

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B02	3,9	327	383	-56	
Rappel Rectificatif 2021	3,9	299	386	-87	8



<https://www.campusdelagastronomie.com>



Formation / Emploi

B03 – Formation Continue

Elus référents : Jean-Benoît PORTIER - Katia SOCARD

Animateurs du programme : Jean-François LAPLANCHE – Emmanuelle TAUNAY - Sandrine CAPELE – Valérie GIRAUD – Jean-Baptiste GREMY

DESCRIPTIF

La CCI propose dans le cadre de la Formation Continue :

- Des stages inter-intra pour les entreprises et leurs salariés.
- Des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois.
- Des contrats de Professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises, dans le cadre des formations par alternance non prévues en apprentissage.



Une ressource prévisionnelle pour l'activité de 3 237 K€.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

L'année 2022 verra la poursuite de la mise en œuvre des mesures issues de la loi pour la liberté de choisir mon avenir professionnel, impactant les pratiques des entreprises, des salariés et des acteurs de la formation. La réforme de la formation professionnelle modifie les attentes des entreprises et des différents acteurs (OPCO, branches, fédérations...) envers les organismes de formation.

Aussi, CCI formation poursuit et renforce son **accompagnement de proximité dans le développement des compétences** des entreprises mais se positionne également comme un **véritable apporteur de solutions dans la construction de parcours et de pratiques pédagogiques innovantes**, avec une ingénierie de parcours dédiée à chaque projet.



- **Présence de proximité au plus près des entreprises** : 3 campagnes de prospection ciblées sur les entreprises de moins de 30 salariés en complément des visites réalisées par les conseillers auprès de leur portefeuille clients (entreprises de plus de 30 salariés)
- **Partenariat et collaboration renforcés avec Pôle Emploi**, à travers différentes actions (rencontres des agences, mise en œuvre d'AIF téléconseillers, plongeurs, commis de cuisine ..., CQP, formation continue courte ...)
- Déploiement d'une communication ciblée à destination des entreprises : **Actu FormaCCion** (3 exemplaires par an), **l'Expresso** (2 par an), **l'Expert Technique** (1 par an) et sur **l'offre bijouterie** (1 par an)
- Mise en œuvre de **l'offre langue multimodale** (Formation Ouverte A Distance) et déploiement de **l'Espace Langues Individualisé**

- Mise en œuvre de l'offre de formation qualifiante, dans le cadre de l'**Appel d'Offre Visa Métiers 2020-2024 de la Région des Pays de la Loire**
- **Déploiement d'une offre spécifique à destination des individus**, avec un plan de commercialisation adapté, pour promouvoir l'offre CCiFormation dans le cadre du CPF.
- **Renforcement de l'offre CCE (Certificats de Compétences en Entreprises)**, avec la mise en œuvre d'un programme spécifique dont celui de certificateur de tuteur en entreprise.



Chiffre d'Affaires

prévisionnel pour la Formation Continue courte de 2 450 K€

DOMAINES	Exécuté 2020 en k€	Rectificatif 2021 en k€	Primitif 2022 en k€
Catalogue LANGUES	402	455	490
Catalogue EFI	103	120	120
Catalogue INTER INTRA	1 188	1 490	1 600
Catalogue BIJOUTERIE	37	55	60
Catalogue THR	179	180	180
TOTAL	1 909	2 300	2 450

Une ressource prévisionnelle pour les contrats de Professionnalisation de 367 K€

Les principales formations en contrat de professionnalisation :

- BP Coiffure
- BTS Coiffure
- CQP Responsable de salon de Coiffure
- CQP Responsable de salon de Coiffure



Une ressource prévisionnelle pour les Formations Conventionnées de 300 K€.

Quelques exemples de formations conventionnées :

- Préparation Apprentissage
- CAP Cuisine
- Repreneur Généraliste
- Créer, Reprendre en Tourisme Café Hôtellerie-Restaurant
- Préparation concours
- Création d'entreprise



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B03	STAGES COURTS	Jean-François LAPLANCHE
	STAGES CONVENTIONNES	
	FORMATION PROFESSIONNELLE	
	PARTENARIAT	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B03	29,7	3 237	2 835	403	34
Rappel Rectificatif 2021	31,2	3 229	2 805	424	8



Formation / Emploi

B05 - Orientation professionnelle

Elus référents : Jean-Benoît PORTIER - Géraldine BEALU - Yann HARDY

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE - Valérie GIRAUD

DESCRIPTIF

Toutes les actions de promotion de l'Apprentissage et de l'Alternance ont pour objectif :

- D'assurer une mission d'information et de conseil en orientation auprès des différents publics : jeunes et leurs parents, adultes, entreprises, prestataires (CIO, ANPE, Missions locales, Centres sociaux...), Etablissements scolaires (Collèges, lycées, universités).
- D'être le partenaire privilégié de l'entreprise, de l'accompagner pour la mettre en relation avec le jeune.
- De faire découvrir les métiers aux jeunes qui souhaitent se tourner vers des qualifications professionnelles.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
1%	2%	83%	88%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

A travers, l'organisation de plusieurs actions internes et externes, à savoir :

- **L'ouverture, tout au long de l'année, de nos établissements de formation pour accueillir des groupes de publics intéressés par nos formations diplômantes ou qualifiantes** : Accueil de groupes de jeunes issus de collèges, lycées, universités du département de leurs professeurs ainsi que des jeunes ou adultes venant de différentes structures d'accueil (MISSIONS LOCALES, SEGPA, MGI, ADAPEI, Association Retravailler).
- **Une Journée « Portes Ouvertes des C.F.A. du Maine-et-Loire le dimanche 27 février 2022** (de 10 H à 17 H) avec l'ouverture des établissements de Formation à tous les publics (Jeunes + familles, entreprises, maîtres d'apprentissage, organismes, ...). Ainsi qu'un autre temps fort qui sera programmé en décembre 2022
- **L'organisation d'opérations départementales spécifiques** pour découvrir la voie de l'apprentissage, comme les « **Découvertes des métiers** ». Elles sont organisées pour les trois établissements de formation sur l'ensemble des filières.
- **L'Intervention dans les établissements (Collèges, Lycées, Universités) pour l'ensemble du département** en présence des élèves, des parents, des équipes pédagogiques et des conseillers d'orientation (intervention dans les classes, les amphithéâtres, dans les forums...).
- **La participation à de nombreux salons et forums** pour préparer la campagne de recrutements des apprentis pour la rentrée **2022-2023** :
 - Salons des Lycéens et des Etudiants à Rennes, et Bordeaux
 - Carrefour de l'Orientation des Métiers et de l'Entreprise à Cholet
 - Formathèque à Nantes
 - Cofem à Bressuire

- Salon du recrutement dans le secteur industriel à Nantes et Angers – Alternance Manufacturing
- Studyrama à Angers et à Nantes

- **Organisation de la 9^{ème} Edition de la Nuit de l’Orientation envisagée le 28 janvier 2022**

Un événement national organisé par CCI France et décliné sur les Chambres de Commerces et d’Industrie territoriales, dédié à l’orientation des jeunes avec la rencontre de professionnels qui aura lieu, au Centre Pierre Cointreau d’Angers ; dont l’ambition est de rassembler tous les partenaires de l’orientation avec un format mixte innovant sur 2022 : des échanges en présentiel, pour faciliter les interactions et l’accompagnement au projet d’orientation, mais aussi des événements digitaux, diffusés sur les réseaux sociaux et sur une plateforme dédiée.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B05	NUIT DE L'ORIENTATION	Florence HERAUD

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B05		7	56	-49	--
Rappel Rectificatif 2021		5	30	-25	--

Mission C

Une des missions de la CCI du Maine-et-Loire est de transformer les projets de territoire en richesses économiques et humaines. Aussi, pour renforcer l'attractivité du Maine-et-Loire, la CCI s'attache à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration des stratégies territoriales et des projets de grands équipements.

La CCI crée les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités et est partenaire des collectivités locales et des services de l'Etat.

L'implication de la CCI dans les politiques locales et nationales s'appuie sur l'ambition suivante : un développement équilibré des espaces en leur attribuant leur meilleure valeur d'usage. Ainsi, la CCI intervient, par exemple, sur différents outils de planification territoriale, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de territoire.

Les programmes d'actions associés :

C01 - Promotion et aménagement du territoire

C02 - Quai sablier

C10 – Autres infrastructures

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
7%	6%	20%	18%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	7	3,4	105	238	-133
C02			42	6	36
C10			664	272	393
Sous-total Mission C	7	3,4	811	515	296
Rappel Rectificatif 2021	8	3,6	839	546	293

Appui aux territoires / Gestion d'équipement C01 – Promotion et aménagement du territoire

Elu référent : Patrice POLLONO

Animateur du programme : Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Par sa proximité des entreprises, des acteurs économiques locaux et ses **trois agences** implantées dans chacun des bassins économiques, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
7%	6%	67%	63%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Partenariat Département avec Anjou Ingénierie Territoriale

Poursuite de la stratégie de développement de contractualisation, conventions cadres et opérationnelles entre la CCI et les collectivités territoriales. C'est l'occasion de faire savoir nos champs de compétences et d'expertise afin de devenir « les agences de développement économique » des EPCI.



Collectivités/SVP/accompagnement/Etudes territoires

Des accompagnements et des suivis post-études auprès des communes et des intercommunalités sont prévus

Bourse de l'immobilier d'entreprise

- En 2022, la bourse de l'immobilier devra être mieux promue auprès des porteurs de projet et des professionnels potentiels adhérents. Une action de communication et de commercialisation sera à engager.

Aménagement-urbanisme-foncier

- Des travaux régionaux ont été mis en place notamment avec l'association 909 :
 - Création d'un comité inter-consulaire Zéro artificialisation net
 - Animation CCI 49 pour les CCI Pays de la Loire

Urbanisme commercial

La CCI intervient dans le processus d'autorisation des implantations commerciales en apportant un éclairage économique de par sa connaissance fine du tissu des entreprises. Elle participe aux CDAC mais n'intervient pas dans le vote.

Toutefois, l'action de la CCI en tant qu'éclairage dans la prise de position des élus est souvent déterminante. Les argumentaires développés, la puissance des données issues de notre observatoire du commerce, les relations avec les services de l'Etat, permettent d'avoir un positionnement influent et efficace.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
C01	CONVENTIONS COLLECTIVITES	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	SVP ACCOMPAGNEMENT COLLECTIVITES	
	FISAC SAUMUR	
	ETUDES TERRITOIRES	Pascal RANCHOUX Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	BOURSE IMMOBILIER ENTREPRISE	Pascal RANCHOUX
	DONNEES TERRITORIALES & DIAGNOSTICS	
	AMENAGT URBANISME FONCIER	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	7	3,4	105	238	-133
Rappel Rectificatif 2021	7	3,6	104	254	-150



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C02 – Quai sablier

Animateur du programme : Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Par sa proximité des entreprises, des acteurs économiques locaux et ses quatre agences implantées dans chacun des bassins économiques, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Une convention tripartite d'occupation temporaire du domaine public a été signée entre, la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole, la Commune d'Angers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire. Parallèlement la CCI a contractualisé avec la société **Sabliers Angevins Réunis** une convention d'occupation précaire.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C02	1		42	6	36
Rappel Rectificatif 2021	1		42	6	36



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C10 – Service locatif

Animateur du programme : Isabelle COUPRIE

DESCRIPTIF

Dans le cadre d'une gestion optimisée de son patrimoine immobilier voire de rationalisation de son fonctionnement, la CCI a programmé des réflexions sur l'élargissement de son offre locative (notamment dans le cadre d'accueil de partenaires sur ses différents campus) mais également la possibilité de vendre une partie de son patrimoine pour lui donner l'opportunité d'investir sur de nouveaux projets.

Les locataires de la CCI se situent à :

Angers :

- Centre Pierre Cointreau : Partenaires MCTE (France Active, ADIE, BGE, CMA, CRA, Association des experts comptables) IMIE, Réseau Entreprendre, Mission Locale Angevine
- 10/12 boulevard du Roi René : Rectorat, Centre d'Information et d'Orientation
- La boutique des Services : les Vitrites d'Angers.

Cholet :

- Nova Child,
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Réactive 49
- GEIQ PRO
- La location de places de Parkings
- Eurespace : UIMM (centre de formation de la Métallurgie), Institut Régional Sport Santé, l'ESSCA et l'IFTO

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS ASSOCIEES

VILLE	LOCATAIRES	Nombre de M ²
ANGERS	CAMPUS ACADEMY	1180
	MCTE ANGERS	278
	MISSION LOCALE ANGEVINE	1064
	RECTORAT	1070
	VITRINES D'ANGERS	73
CHOLET	CHAMBRE DES METIERS	151
	ESSCA	890
	GEIQ PRO	12
	IFTO	348
	IRSS	654
	MCTE CHOLET	115
	NOVA CHILD	191
	REACTIVE 49	12
	UIMM	424
TOTAL M²		6462

Budget Primitif 2022



BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C10	664	272	393
Rappel Rectificatif 2021	693	286	407



Angers



Cholet



Saumur



REPRESENTATION DES ENTREPRISES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

Mission D

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée pour avis dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
1%	1%	100%	100%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Les programmes associés

D01- Mission consultative territoriale

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	2	0,5		35	-35
Sous-total Mission D	2	0,5		35	-35
Rappel Rectificatif 2021	2	0,5		34	-34

Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics

D01 – Mission consultative territoriale

DESCRIPTIF

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée, pour avis, dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 21	Primitif 2022	Rectificatif 21	Primitif 2022
1%	1%	100%	100%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

La mission de la CCI en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire permet d'influencer les conditions d'implantation et d'exercice des activités économiques à tous les échelons de la planification.

Cette mission de représentation s'analyse concrètement en une mission de lobbying, sur le foncier pour influencer les décisions des collectivités. La CCI est le seul établissement public représentant les entreprises qui siège dans les instances en charge d'élaborer les documents d'urbanisme. Un triple intérêt à s'y impliquer :

- Défendre la place du développement économique dans les projets de territoire
- Faire valoir l'intérêt des ressortissants individuellement ou par groupement
- Bénéficier d'une clé d'entrée dans les collectivités pour mieux faire connaître l'offre de la CCI

SUIVI SCOT et PLU

La CCI assure le suivi des Schémas de Cohérence Territoriaux. Elle assure la mission de Personne Publique Associée par des apports techniques et politiques auprès des Collectivités en charge et en responsabilité de ces schémas. Ceux-ci sont élaborés après consultation et concertation des conseils territoriaux de la CCI, des différentes commissions et instances qui sont réunies autour de ces projets.



Comme pour les SCOT, la CCI, participe à l'élaboration de ces documents d'urbanisme. Elle sollicite les entreprises concernées par les modifications des PLU ainsi que les instances de concertation comme les conseils territoriaux.



En 2022, poursuite des actions suivantes initiée par la nouvelle mandature :

- **Structurer et vulgariser des « éléments de langages »** sur les documents d'urbanisme propres à la CCI et en inter-consulaires en renforçant le travail déjà réalisé et en élaborant des principes communs avec les 2 autres chambres économiques en s'accordant sur des points de vigilance.
- **Faire connaître la mission « urbanisme » de la CCI en impliquant les élus** : formation/information des élus et des membres des conseils territoriaux.
- **Réaliser de la veille et intervenir en amont** des projets des collectivités. Produire régulièrement des notes de positionnement sur des sujets d'actualité ou stratégiques.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
D01	SUIVI PLU	Pascal RANCHOUX
	SUIVI SCOT	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	2	0,5		35	-35
Rappel Rectificatif 2021	2	0,5		34	-34

FONCTIONS SUPPORTS ET INSTITUTIONNELLES

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

Mission E

Cette mission a pour objectif d'aboutir à une organisation optimale qui permet de mener à bien l'ensemble des missions et programmes d'actions. Cette mission comprend les moyens et supports nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions opérationnelles, non rattachables directement à une mission.

La « régionalisation » n'est pas naturellement synonyme de concentration au niveau de la CCIR des activités, des outils et des équipes, mais une vision plus fine du « fait régional » est possible en Pays-de-la-Loire.

Dans le cadre de la rédaction des **SROM (Schémas Régionaux d'Organisation des Missions)**, cinq modalités de gestion opérationnelle ont été identifiées, et pourront être promues et déployées sur le territoire.

- **Autonomie (A)** : Le maintien au niveau local de la gestion de l'activité ou du service
- **Coopération (C)** : Sans déplacement des équipes, l'organisation sur un temps donné d'un travail collectif avec une finalité définie, mobilisant des collaborateurs issus de plusieurs CCI, experts d'un sujet (en mode projet ou en communauté organisée autour de centres d'intérêt partagés)
- **Harmonisation (H)** : Définition d'un cadre commun, d'une doctrine, de règles, de pratiques, de principes d'actions, de processus, de règles de gestion
- **Mutualisation (M)** : La mise en commun de ressources, d'outils, de personnes, d'expertises en un ou plusieurs sites du territoire pour réaliser des opérations au bénéfice d'un ensemble plus large (logique de CSP ou de groupement de moyens)
- **Intégration (I)** : La centralisation selon deux options : au niveau CCIR vs. Une délégation de gestion (soit supra-régionale, soit infra-régionale, vers une CCIT, soit à un tiers opérateur, soit nationale)

Le périmètre du SROM retient **cinq fonctions de soutien aux métiers** : Services financiers et comptables – Ressources humaines – Systèmes d'information – Juridique et vie institutionnelle, marchés publics et achats – Communication / marketing



Les missions ressources humaines et systèmes d'information sont centralisées au niveau de la CCIR (I), pour les autres missions on se situe entre la coopération (C), l'harmonisation (H) et la mutualisation (M).

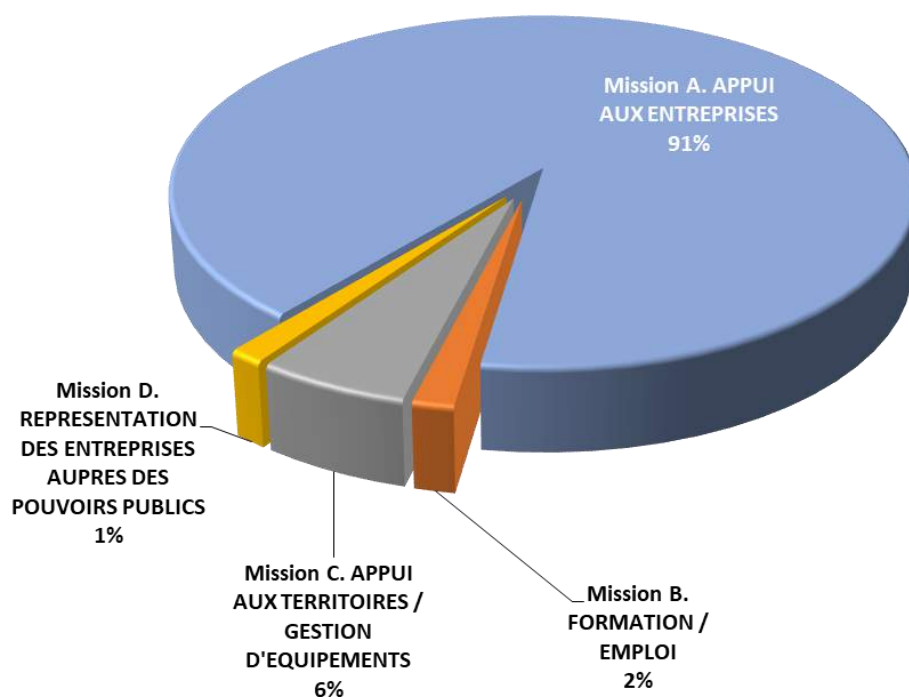
Cette politique qui n'induit pas forcément des économies immédiates, doit néanmoins permettre une optimisation de ces coûts et générer des gains annuels.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
E01 VIE INSTITUTIONNELLE			113	-113
E02 PILOTAGE GENERAL	4,1	3	736	-733
E04 COMMUNICATION	5,7		414	-414
E05 FINANCE GESTION	9,5	9	622	-613
E06 ACHATS MARCHES PUBLICS	1,7		115	-115
E07 RESSOURCES HUMAINES	2,9		191	-191
E08 JURIDIQUE			4	-4
E09 SYST D'INFORMATION		3	199	-197
E10 GESTION IMMOBILIERE	0,7	14	444	-430
E11 MOYENS GENERAUX	7,5		434	-434
Sous-total Mission E	32,1	29	3 272	-3 243
Rappel Rectificatif 2021	31,0	87	3 326	-3 239

Allocation des ressources fiscales en fonction des missions

Répartition des ressources par mission



Répartition de la TFC 2022

PROGRAMMES		TFC AFFECTEE en k€	taux Besoin en TFC *	taux dépendance **
A01	Formalités / CFE	73	2%	16%
A02	Création transmission reprise	622	20%	57%
A03	Développement international	53	2%	52%
A04	Innovation, numérique	629	20%	75%
A05	Développement durable / environnement	375	12%	51%
A06	Développement des réseaux et filières pour les entreprises	453	14%	71%
A07	Développement commercial, financement	193	6%	73%
A08	Information économique	464	15%	69%
B01	Apprentissage		0%	0%
B02	Formation initiale hors apprentissage		0%	0%
B03	Formation continue			
B05	Découverte - Orientation professionnelle	49	2%	88%
C01	Développement et aménagement du territoire	180	6%	63%
D01	Mission consultative territoriale	42	1%	100%
EZ	Opérations exceptionnelles			
BESOIN EN TFC		3 134	100%	
TFC PERCUE		2 606		
Variation du FR		-527		

(*) Taux Besoin en TFC = part de TFC nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Evolution de la TFC AFFECTEE en K€

PROGRAMME / LIBELLE	EXECUTE 2020	RECTIF 2021	PRIMITIF 2022	% P22 / R21	% P22 / E20
A01-Formalités / CFE	137	72	73	↑ +1%	↓ -47%
A02-Création transmission reprise	410	476	622	↑ +31%	↑ +52%
A03-Développement international	33	63	53	↓ -15%	↑ +61%
A04-Innovation, numérique	542	571	629	↑ +10%	↑ +16%
A05-Développement durable / environnement	211	338	375	↑ +11%	↑ +78%
A06-Développement des réseaux et filières pour les entreprises	362	428	453	↑ +6%	↑ +25%
A07-Développement commercial, financement	323	182	193	↑ +6%	↓ -40%
A08-Information économique	530	613	464	↓ -24%	↓ -12%
B01-Apprentissage				--	--
B02-Formation initiale hors apprentissage				--	--
B05-Découverte - Orientation professionnelle	39	25	49	↑ +95%	↑ +25%
C01-Développement et aménagement du territoire	203	206	180	↓ -12%	↓ -11%
D01-Mission consultative territoriale	37	41	42	↑ +1%	↑ +14%
EZ - Opérations exceptionnelles				--	--
TOTAL	2 828	3 016	3 134	↑ +4%	↑ +11%



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Direction Administrative et Financière

8 boulevard du Roi René
CS 60626
49006 ANGERS Cedex 01

Tél. : 02 41 20 49 00

Fax : 02 41 20 54 14

info@maineetloire.cci.fr